

Référentiels et nomenclatures

Version 0 du 11 juillet 2016

Contenus

Articles

Référentiels et nomenclatures	1
Nomenclatures : 1 Introduction	1
Nomenclatures : 1.1 Eléments de définition	1
Nomenclatures : 1.2 Bonnes pratiques de gestion d'une nomenclature	2
Nomenclatures : 2 Domaine Transverse	3
Nomenclatures : 2.1 Domaines et sous domaines scientifiques	3
Nomenclatures : 2.2 Domaines applicatifs	5
Nomenclatures : 2.2.1 Autres nomenclatures transverses	5
Nomenclatures : 2.2.1.1 Nomenclatures des langues	5
Nomenclatures : 2.2.1.2 Nomenclatures des pays	6
Nomenclatures : 3 Domaine Structuration et Activités de la Recherche	6
Nomenclatures : 3.1 Répertoire National des Structures de Recherche	6
Nomenclatures : 3.2 Nomenclatures des catégories de structures de recherche	7
Nomenclatures : 3.3 Nomenclatures partagées permettant de caractériser une structure de recherche	8
Nomenclatures : 3.3.1 Type de structures de recherche	8
Nomenclatures : 3.3.2 Site de rattachement de la structure de recherche - au sens contrat de site	8
Nomenclatures : 3.3.3 Modes de gestion de la structure de recherche	9
Nomenclatures : 3.3.4 Cycle de vie d'une structure de recherche - état et filiation	9
Nomenclatures : 3.4 Opérateurs de recherche tutelles des unités de recherche	10
Nomenclatures : 3.4.1 Immatriculation des opérateurs par la Base Centrale des Etablissements	11
Nomenclatures : 3.5 Identifiant SIREN	12
Nomenclatures : 3.6 Nomenclature des types d'activités d'une unité de recherche	12
Nomenclatures : 3.6.1 Typologies EREFIN des activités d'une unité de recherche	13
Nomenclatures : 3.6.2 Référentiel des activités dans la norme CERIF	14
Nomenclatures : 3.7 Typologie de la recherche partenariale	15
Nomenclatures : 3.8 Segmentation des types de partenaires	16
Nomenclatures : 3.9 Répertoire des infrastructures de recherche	17
Nomenclatures : 3.9.1 Nomenclatures permettant de caractériser une infrastructure de recherche	18
Nomenclatures : 3.9.1.1 Secteur scientifique ou groupe de coordination	18
Nomenclatures : 3.9.1.2 Types d'activité des infrastructures de recherche	19
Nomenclatures : 3.10 Répertoire des Ecoles Doctorales	19
Nomenclatures : 3.11 Répertoire des Collèges - instituts doctoraux	20
Nomenclatures : 3.12 Référentiel des bibliothèques	20

Nomenclatures : 3.13 Référentiel des pôles de compétitivité	21
Nomenclatures : 3.14 Référentiel des alliances thématiques de recherche	21
Nomenclatures : 4 Domaine Production de la structure de recherche	22
Nomenclatures : 4.1 Nomenclatures globales des types de produits issus des activités d'une unité de recherche	22
Nomenclatures : 4.1.1 Nomenclature proposée par le groupe EREFIN	22
Nomenclatures : 4.1.2 Nomenclature proposée par le HCERES dans le cadre de travaux relatifs à la liste de revues en SHS	25
Nomenclatures : 4.1.3 Proposition de nomenclature alternative des types de produits de l'unité de recherche	26
Nomenclatures : 4.2 Nomenclatures propres à certains types de production de l'unité de recherche	28
Nomenclatures : 4.2.1 Référentiel des thèses soutenues et des thèses en préparation	28
Nomenclatures : 4.2.2 Nomenclatures et référentiels relatives aux publications	30
Nomenclatures : 4.2.2.1 Référentiels des publications scientifiques	30
Nomenclatures : 4.2.2.2 Référentiel des revues scientifiques	31
Nomenclatures : 4.2.2.3 Nomenclatures relatives aux Publications	31
Nomenclatures : 4.2.2.4 Nomenclatures relatives aux notices	32
Nomenclatures : 4.2.2.5 Nomenclature des rôles des différents intervenants dans une publication	33
Nomenclatures : 4.2.3 Nomenclature des Prix et distinctions	33
Nomenclatures : 4.2.4 Référentiels et nomenclatures relatives aux brevets et marques	35
Nomenclatures : 5 Domaine Projets et appels à projets	36
Nomenclatures : 5.1 Nomenclatures relatives aux programmes appels à projet et projets des programmes de financement européens - Horizon 2020	36
Nomenclatures : 5.1.1 Nomenclature des différents PCRD	37
Nomenclatures : 5.1.2 Nomenclature des piliers et thématiques du PCRD	37
Nomenclatures : 5.1.3 Nomenclature CORDIS des types de financement	37
Nomenclatures : 5.1.4 Nomenclature CORDIS des sujets de recherche	38
Nomenclatures : 5.1.5 Nomenclature CORDIS des types d'entités impliquées	38
Nomenclatures : 5.1.6 Identifiant CORDIS commun aux programmes appels à projets projets	39
Nomenclatures : 5.1.7 Nomenclature CORDIS des programmes	39
Nomenclatures : 5.1.8 Référentiel CORDIS des appels à projets	41
Nomenclatures : 5.1.9 Référentiel CORDIS des projets	41
Nomenclatures : 5.2 Référentiels et nomenclatures relatives aux programmes AAP et projets de l'ANR	42
Nomenclatures : 5.2.1 Nomenclatures associées aux programmes de financement de l'ANR	42
Nomenclatures : 5.2.2 Référentiel ANR des appels à projets génériques	43
Nomenclatures : 5.2.2.1 Référentiel ANR des appels à projets spécifiques	44
Nomenclatures : 5.2.3 Référentiel ANR des projets	44
Nomenclatures : 6 Domaine Ressources	45

Nomenclatures : 6.1 Référentiels et nomenclatures associées aux ressources humaines	45
Nomenclatures : 6.1.1 Les référentiels liés aux personnes	45
Nomenclatures : 6.1.1.1 Référentiel de personnels contractuels	46
Nomenclatures : 6.1.1.2 Référentiels de personnes hébergés	47
Nomenclatures : 6.1.1.3 Correspondances entre les différents types de personnels	48
Nomenclatures : 6.1.2 Les référentiels liés aux métiers et aux compétences	51
Nomenclatures : 6.1.2.1 Référentiel REME des emploi-types des personnels des agents statutaires du MENESR	51
Nomenclatures : 6.1.2.2 REFERENS : référentiels des emploi-types des corps ITRF et ITA	52
Nomenclatures : 6.1.2.3 Nomenclature du CNU des disciplines scientifiques	53
Nomenclatures : 6.1.2.4 Référentiel des emplois des personnels des EPIC	53
Nomenclatures : 6.1.3 Les identifiants de personnel	54
Nomenclatures : 6.1.3.1 Identifiants des personnels dans l'établissement de rattachement	54
Nomenclatures : 6.1.3.2 Identifiants de la personne en tant qu'auteur	54
Nomenclatures : 6.2 Référentiels et nomenclatures associées aux moyens financiers	57
Nomenclatures : 6.2.1 Nomenclature nationale permettant de catégoriser les budgets des établissements	57
Nomenclatures : 6.2.2 Nomenclature nationale permettant de catégoriser les sources de financement d'une unité de recherche	57
Nomenclatures : 6.2.3 Nomenclatures des programmes et actions LOLF relatifs à la recherche	58
Nomenclatures : 6.2.4 Nomenclature des types de financement des doctorants	59
Nomenclatures : 6.3 Référentiels et nomenclatures associés aux demandes d'agrément, confinements et risques	60
Nomenclatures : 6.3.1 Classification des substances chimiques	60
Nomenclatures : 6.3.2 Nomenclature des niveaux de risques et de danger biologique	61
Nomenclatures : 6.3.3 Nomenclature des niveaux de confinement	62
Nomenclatures : 6.3.4 Identifiant des agréments délivrés par l'ASN relatifs à la sûreté nucléaire et de la radioprotection	63

Références

Sources et contributeurs de l'article	64
Source des images, licences et contributeurs	67

Licence des articles

Licence	68
---------	----

Référentiels et nomenclatures

Ce domaine rassemble les nomenclatures établies et utilisées par les systèmes d'information recherche

Nomenclatures : 1 Introduction

L'ensemble des nomenclatures et référentiels utilisés dans le cadre du cadre de cohérence Recherche a été classifié autour de quatre grands domaines, suivant les objets métiers sur lesquels ils s'appliquent :

- Référentiels et nomenclatures relatifs à la structuration et aux activités de la recherche ;
- Référentiels et nomenclatures relatifs à la production des structures de recherche ;
- Référentiels et nomenclatures relatifs aux personnes
- Référentiels et nomenclatures relatifs aux moyens mis en œuvre (moyens financiers, ...) ;
- Référentiels et nomenclatures relatifs aux appels à projet et projets (modalités de réalisation de la recherche) ;
- Référentiels et nomenclatures transverses aux précédents domaines.

Certains des nomenclatures et référentiels cités dans ce document vont faire l'objet de réflexions visant à leur harmonisation par des groupes de travail, afin de finaliser le présent cadre de cohérence Recherche. Ces référentiels et nomenclatures seront repérés dans ce document par la phrase :

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

Nomenclatures : 1.1 Eléments de définition

Nomenclature - Définition

Table de valeurs (Liste des valeurs possibles d'une donnée) codifiées d'une donnée. Il s'agit d'une donnée de référence de type paramètre. ("MDM - Enjeux et méthodes de la gestion des données" ; F. Régner-Pécastaing, M. Gabassi et J. Finet, 2008, Ed. Dunod).

Listes de valeur de référence pour une caractéristique d'un objet métier.

Référentiel - Définition

Ensemble d'éléments dans lequel l'entreprise documente et agrège des règles de fonctionnements, techniques ou fonctionnelles. ("MDM - Enjeux et méthodes de la gestion des données" ; F. Régner-Pécastaing, M. Gabassi et J. Finet, 2008, Ed. Dunod).

Ensemble structuré d'informations utilisé pour l'exécution d'un logiciel et constituant un cadre commun à plusieurs applications. (Commission générale de terminologie et de néologie - NOR : CTNX9803169K - JO du 10-10-1998, pp.15372-15375)

Liste d'objets métier de référence, généralement utilisée par plusieurs entités, plusieurs SI, et applications.

Les objets sont décrits par leurs caractéristiques, dont certaines peuvent s'appuyer sur des nomenclatures.

Nomenclatures : 1.2 Bonnes pratiques de gestion d'une nomenclature

[[Catégorie:Nomenclatures]'

Une bonne pratique de mise en œuvre de nomenclature est de définir les éléments suivants pour chacune des nomenclatures:

Caractéristiques	Description
Norme de référence	Eventuelle norme référençant la valeur de nomenclature
Source	Institution, organisme responsable de la mise à jour des données
Propriétaire	Propriétaire des données, organisme responsable de la validité des données
Type de nomenclature	<ul style="list-style-type: none"> Fermée (seul le propriétaire peut en modifier les valeurs) Semi-ouverte (les valeurs du propriétaire sont verrouillées, d'autres intervenants peuvent ajouter de nouvelles valeurs), Ouverte (les valeurs peuvent être saisies par tous), Ouverte avec colonnes protégées (les valeurs peuvent être complétées partiellement par tous)
Fréquence de mise à jour	A préciser en fonction des cas
Procédure de mise à jour	A préciser en fonction des cas
Modalités de mise à jour	A préciser en fonction des cas
Modalités de diffusion des mises à jour	Supports utilisés par la source pour informer des mises à jour
Date de dernière mise à jour	Date de dernière modification
Modifié par	Métadonnée (individu ou structure ayant créé ou modifié la donnée)
Date de début d'utilisation	Date depuis laquelle des SI sont susceptibles d'avoir utilisé les données sous cette forme ou version.
Date de fin d'utilisation	Date depuis laquelle les SI ne doivent plus utiliser les données sous cette forme ou version.

Les bonnes pratiques de maintenance consistent à maintenir les informations suivantes pour chaque valeur de la nomenclature.

Caractéristiques	Description
Identifiant unique	Identifiant technique
Code métier	Unique
Libellé court	Sigle, libellé raccourci
Libellé long	Désignation complète
Date de début	Date de début de validité
Date de fin	Date de fin de validité
Champs supplémentaires	Informations complémentaires
Date de création	Date de création de la valeur
Date de modification	Date de modification de la valeur
Date de validation	Date à laquelle la valeur est considérée comme valide
Créé par	Métadonnée (individu ou structure ayant créé la donnée)
Modifié par	Métadonnée (individu ou structure ayant créé la donnée)
Validée par	Métadonnée (individu ou structure ayant validé la donnée)

Nomenclatures : 2 Domaine Transverse

Nomenclatures : 2.1 Domaines et sous domaines scientifiques

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

Les deux principales nomenclatures utilisées actuellement sont :

Nomenclature de l'ERC (European Research Council)	<p>L'ERC (European Research Council) structure les disciplines scientifiques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 domaines disciplinaires (Disciplinary Domains) : <ul style="list-style-type: none"> • Physical Sciences & Engineering (Domain PE), • Social Sciences & Humanities (Domain SH) • Life Sciences (Domain LS) • Eux-mêmes décomposés en 25 disciplines (Panels) <p>Ce référentiel est maintenu par l'ERC.</p>
Nomenclature AERES/HCERES	<ul style="list-style-type: none"> • Le HCERES structure les disciplines scientifiques en : • 3 domaines scientifiques <ul style="list-style-type: none"> • ST Sciences et technologies • SVE Sciences du vivant et environnement • SHS Sciences humaines et sociales • Eux-mêmes décomposés en 14 domaines disciplinaires, • Eux-mêmes décomposés en 37 sous-domaines. <p>Ce référentiel est maintenu par le HCERES.</p>

A des fins d'analyse statistique, la nomenclature suivante est aussi utilisée :

Nomenclature du manuel de Frascati	<p>Publié par l'OCDE, le manuel de Frascati est une référence méthodologique internationale pour les études statistiques des activités de recherche et développement.</p> <p>Ce manuel formalise une « classification des domaines scientifiques et technologique »</p> <p>Il est maintenu par l'OCDE.</p>
------------------------------------	--

A des fins d'analyse statistique, les domaines scientifiques et les budgets de R&D associés peuvent être regroupés via une nomenclature NABS (Nomenclature for the Analysis and comparison of Scientific programmes and Budget).

Cette nomenclature est maintenue par Eurostat, qui la publie dans RAMON (Reference And Management Of Nomenclatures).

Code	Name
NABS01	Exploration and exploitation of the Earth
NABS02	Environment
NABS03	Exploration and exploitation of space
NABS04	Transport, telecommunication and other infrastructures
NABS05	Energy
NABS06	Industrial production and technology
NABS07	Health
NABS08	Agriculture
NABS09	Education
NABS10	Culture, recreation, religion and mass media
NABS11	Political and social systems, structures and processes
NABS12	General advancement of knowledge: R&D financed from General University Funds (GUF)
NABS13	General advancement of knowledge: R&D financed from other sources than GUF
NABS14	Defense

D'autres nomenclatures existent, notamment en lien avec la structuration de certaines organisations :

Nomenclature DSPT / RSD / Code discipline	<p>Cette ancienne nomenclature est liée à la structuration en 1994 de la Mission scientifique et technique en 10 Directions Scientifiques Pédagogiques et Techniques. Elle est structurée en trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DSPT : Direction Scientifique Pédagogique et Technique (10 groupes), • RSD : Regroupement de Secteurs Disciplinaires, ou GER : Groupes d'Experts Recherche (28 groupes), • Code discipline (69 groupes). <p>Cette nomenclature est maintenue par le MENESR.</p>
---	--

Mais aussi :

- Les sections du CNU ;
- Les 9 CSS (Commissions scientifiques spécialisées) de l'INSERM et les thématiques associées (NB : commissions créées pour une durée de quatre ans). Ces CSS sont en cours de refonte ;
- Les CSS de l'IRD et les thématiques associées ;
- Les départements de l'INRA et les thématiques associées, les métaprogrammes de l'INRA.
- Les instituts du CNRS ;
- Les sections du CoNRS et les mots-clés associés ;
- Les défis de la SNR, les défis du programme Horizon 2020...

Les domaines et sous domaines scientifiques permettent de qualifier le « périmètre » scientifique d'une structure de recherche, d'un projet de recherche, d'un appel à projet, d'une infrastructure de recherche, le périmètre de compétence d'un chercheur, d'une « production » scientifique.

Il coexiste, à ce jour, plusieurs nomenclatures (on peut citer notamment, celles de l'HCERES, de l'OST, du SIES).

Le cadre de cohérence préconise une convergence vers une seule nomenclature qui colle au plus près de la nomenclature européenne ERC (European Research Council) ;

Les opérateurs qui utiliseraient d'autres nomenclatures s'engagent à pouvoir fournir aux autres opérateurs la description de l'entité de recherche avec la nomenclature ERC.

Nomenclatures : 2.2 Domaines applicatifs

Il s'agit d'une nomenclature nationale utilisée par l'HCERES dans le cadre de l'évaluation des structures de recherche. Les domaine(s) applicatifs caractérisent le potentiel de l'activité de recherche de la structure de recherche, du projet de recherche.

Cette nomenclature est décrite en annexe.

Nomenclatures : 2.2.1 Autres nomenclatures transverses

Nomenclatures : 2.2.1.1 Nomenclatures des langues

La norme ISO 639 définit une nomenclature de noms de langue et un code associé. Elle est maintenue par la bibliothèque du Congrès : <http://www.loc.gov/standards/iso639-2/>^[1]

Les langues sont représentées par un code unique de 2, 3, ou 4 lettres. Le standard est composé actuellement de six parties : de ISO 639-1 à ISO 639-7.

Références

[1] <http://www.loc.gov/standards/iso639-2/>

Nomenclatures : 2.2.1.2 Nomenclatures des pays

La norme ISO 3166 définit une nomenclature de noms de pays et un code associé sur deux lettres. Elle est maintenue par l'« ISO 3166 Maintenance Agency (ISO 3166/MA) »

La liste est disponible à cette adresse : http://www.iso.org/iso/fr/home/standards/country_codes.htm ^[1]
et <https://www.iso.org/obp/ui/fr/#search>

L'ISO a codifié les pays de deux manières :

- Code alpha-2 - code à deux lettres, code utilisé pour la représentation des noms de pays, recommandé comme code international commun.
- Code alpha-3 - code à trois lettres, code utilisé pour la représentation des noms de pays, permettant une association visuelle avec le nom usuel du pays.

Références

[1] http://www.iso.org/iso/fr/home/standards/country_codes.htm

Nomenclatures : 3 Domaine Structuration et Activités de la Recherche

Nomenclatures : 3.1 Répertoire National des Structures de Recherche

Ce répertoire national, administré par le Ministère chargé de l'ESR (SD SIES) et alimenté par les opérateurs de recherche, répertorie l'ensemble des structures de recherche (structures collaboratives de recherche, unités de recherche, équipes de recherche) en leur donnant un identifiant unique.

Cet identifiant unique doit être partagé par l'ensemble des systèmes d'information de l'ESR (administrations centrales, établissements, opérateurs de recherche...).

Le cadre de cohérence préconise que l'ensemble des structures de recherche (cf. processus 1.5.1) soient répertoriées dans le RNSR (Répertoire National des Structures de Recherche) sous la forme:

- **Equipes de recherche (sous-structure de l'unité de recherche) ;**
- **Unité (unité de recherche, unité de services, unité de service et de recherche, unité expérimentale) ;**
- **Structures de recherche collaboratives, avec ou sans personnalité morale.**

Nomenclatures : 3.2 Nomenclatures des catégories de structures de recherche

Le cadre de cohérence propose la nomenclature suivante pour segmenter les catégories de structures de recherche (cf. processus 1.5.2)

- Les équipes de recherche,
- Les unités ;
 - Unités de recherche,
 - Unités de recherche et de service,
 - Unités de service,
 - Unités expérimentales
- Les structures collaboratives ;
 - Les structures collaboratives sans personnalité morale, créées par conventionnement (contrat de coopération entre opérateurs de recherche), parmi lesquelles :
 - Les groupements d'intérêt scientifique (GIS),
 - Les structures fédératives de recherche (SFR),
 - Les groupements de recherche (GDR),
 - Les groupements de recherche internationaux
 - etc...
- Les structures collaboratives personnes morales de droit public ou de droit privé, notamment :
 - Groupements d'intérêt public (GIP),
 - Fondations de coopération scientifique (FCS),
 - Groupements d'intérêt économique (GIE),
 - Sociétés de droit privé (société civile, etc.).

Les descriptions de ces différentes catégories de structures de recherche sont données dans le domaine 1 Processus 1.5.1 Structurer la recherche du cadre de cohérence.

Nomenclatures : 3.3 Nomenclatures partagées permettant de caractériser une structure de recherche

L'ensemble des nomenclatures suivantes sont destinées à caractériser une structure de recherche, dans le RNSR et dans l'ensemble des systèmes d'information de gestion de la recherche.

Nomenclatures : 3.3.1 Type de structures de recherche

Cette nomenclature indique si la structure de recherche est mono ou multi-tutelle.

Le cadre de cohérence du SI Recherche propose la nomenclature simplifiée suivante :

- Structure propre (ou mono tutelle)
- Structure mixte nationale (ou multi tutelles)
- Structure mixte internationale

Nomenclatures : 3.3.2 Site de rattachement de la structure de recherche - au sens contrat de site

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

Il n'existe pas, a priori, de référentiel national de sites (au sens géographique). On appelle site les « regroupements d'établissements » au sens de la loi ESR de juillet 2013. Les regroupements « COMUE » font l'objet d'un décret.

Les contrats de site sont rattachés systématiquement à un regroupement d'établissements au sens de la loi ESR de juillet 2013 (dont la forme la plus courante est la COMUE). Les unités de recherche sont rattachées à un ou des établissements de la COMUE.

La DGESIP dispose de la liste des contrats de sites signés.

Le cadre de cohérence du SI Recherche préconise de définir une nomenclature unique et partagée des sites : identifiant, libellé. L'utilisation de cette nomenclature dans les systèmes d'information de gestion des unités et des opérateurs de recherche permettra de produire des restitutions consolidées au niveau d'un site.

Nomenclatures : 3.3.3 Modes de gestion de la structure de recherche

Le cadre de cohérence du SI Recherche propose la nomenclature suivante :

- **Gestion non mutualisée ou non déléguée**
- **Délégation partielle de gestion** : pour les financements récurrents (dotation annuelle attribuée par la ou les tutelles), un reversement de la dotation peut être fait en faveur d'une autre tutelle instituant ainsi une « délégation partielle de gestion ». La gestion de l'unité de recherche est alors centralisée chez l'une de ses tutelles.
- **Gestion au cas par cas** : l'unité de recherche peut décider « au cas par cas » laquelle de ses tutelles assurera la gestion des financements que l'unité reçoit dans le cadre d'un projet de recherche. La gestion du projet de recherche concerné est alors confiée à l'une de ses tutelles : université, CNRS, Inserm, etc.
- **Délégation globale de gestion (DGG)** : l'ensemble de la gestion, tous types de contrats confondus, est alors confiée à un des opérateurs de la mixité La DGG consiste à transférer à l'un des établissements tutelle d'une unité mixte de recherche, la responsabilité de la gestion de cette unité (accueil, hébergement, gestion des contrats, gestion administrative et financière). La désignation du gestionnaire unique engage tous les partenaires de l'unité qui lui apportent des moyens en fonctionnement, en personnel et en investissement.

NB : dans le cas d'une unité mixte de recherche (UMR), le mode de gestion est défini dans le cadre de la convention de création de l'UMR ou de l'accord-cadre entre les tutelles de l'UMR.

Nomenclatures : 3.3.4 Cycle de vie d'une structure de recherche - état et filiation

Deux paramètres permettent de suivre le cycle de vie d'une structure de recherche : l'état de la structure et ses filiations :

- L'état de la structure permet de déterminer si la structure est active, en projet (ou en cours de création) ou fermée,
- Les filiations permettent de déterminer un lien « généalogique » entre les structures. Un lien de filiation est caractérisé par une (ou des) structure(s) d'origine, une (ou des) structure(s) de destination, une date de filiation et un type de filiation permettant de préciser le lien entre la structure d'origine et celle de destination.

Le cadre de cohérence du SI Recherche propose la nomenclature suivante pour les types de filiation, inspirée de celle du RNSR.

Nom	Explication	Conséquences pour la(es) structure(s) d'origine	Conséquences pour la(es) structure(s) nouvelle(s)
Eclatement	Une structure existante se sépare en deux (ou plus) autres structures.	La structure d'origine est fermée à la date d'effet de l'éclatement.	Création de deux (ou plus) nouvelles structures, à la date d'effet de l'éclatement.
Eclatement - fusion	Recomposition de plusieurs structures : une partie d'une (ou plusieurs) structure(s) fusionne avec une ou plusieurs autres structures (ou parties de structures) pour donner une nouvelle structure.	Les structures d'origine sont fermées à la date d'effet de l'éclatement-fusion.	Une (ou plusieurs) nouvelle structure est créée, à la date d'effet de l'éclatement-fusion
Fusion	Deux (ou plus) structures se regroupent dans une nouvelle structure.	Les structures d'origine sont fermées* à la date d'effet de la fusion	Création d'une nouvelle structure, à la date d'effet de la fusion.

Intégration	Une structure existante A est intégrée dans une structure existante B.	A est fermée. B reste ouverte, sous le même identifiant	Pas de nouvelle structure.
Essaimage (séparation)	Une partie (une équipe interne, par exemple) d'une structure se sépare du reste de la structure.	La structure d'origine reste ouverte, sous le même identifiant	Une nouvelle structure est créée, pour la partie qui a "essaimé".
Renouvellement	Une structure est renouvelée en une autre structure, avec modifications importantes	La structure d'origine est fermée à la date d'effet du renouvellement.	Une nouvelle structure est créée, à la date d'effet du renouvellement
Création ex-nihilo	Création d'une nouvelle structure, sans structure d'origine.	Pas de structure d'origine	Une nouvelle structure est créée.
Prolongation à l'identique	La structure reste identique. Du point de vue RNSR, cela consiste simplement en une mise à jour des infos de la structure, et à sa date de fermeture (dans le cas où la date de fermeture était pré-renseignée)		
Fermeture	La fermeture correspond à l'arrêt définitif des activités de recherche d'une structure. Elle est constatée par un acte juridique de sa /ses tutelles, qui détermine(nt) les modalités de cette fermeture : reprise des contrats et engagements en cours ; reprise ou transfert des personnels et des équipements ; affectation des bâtiments et biens, etc.		

Nomenclatures : 3.4 Opérateurs de recherche tutelles des unités de recherche

Le cadre de cohérence du SI Recherche a identifié la nomenclature suivante par des opérateurs de recherche de rattachement d'une structure de recherche :

- Établissement d'enseignement supérieur et de recherche,
- EPST,
- EPIC,
- Sociétés de droit privé française,
- Fondations et instituts particuliers (Institut Pasteur, Institut Curie, etc.),
- EPA,
- Autres opérateurs de droit français ((par exemple ministère, hôpital ...).
- Sociétés de droit privé étrangère,
- Opérateur public étranger,
- Université étrangère.
- Autres opérateurs de droit étranger.

Concernant les opérateurs étrangers (université, société de droit privée...) il n'existe pas d'identifiant international généralisé. Chaque pays maintient son propre système. Les identifiants de type PIC, utilisé par la Commission Européenne, ne couvrent que les parties prenantes des projets de recherche européens.

Nomenclatures : 3.4.1 Immatriculation des opérateurs par la Base Centrale des Etablissements

La BCE (Base Centrale des Etablissements), qui est gérée/maintenue par la DEPP, recense les établissements, qu'il s'agisse d'établissements ou de certaines de leurs composantes (exemples : section d'enseignement professionnel de lycée, IUT ou UFR d'université, ...). Toutes ces structures de droit français sont ainsi référencées, qu'elles soient situées en France ou à l'étranger (exemple : UMI), du secteur public ou du privé, sous tutelle du MENESR ou d'autres Ministères (Santé, Agriculture, ...).

Ce référentiel attribue un identifiant à chacun des établissements, le code UAI (Unité administrative immatriculée).

NB : Depuis 1996 l'UAI a remplacé le code RNE (Répertoire National des Etablissements).

Ce référentiel contient notamment les informations suivantes :

- La dénomination et le sigle de l'établissement,
- Le type de structure,
- L'adresse et la géolocalisation,
- L'organisme de rattachement (ministère de tutelle...).

La mise à jour de ce référentiel est assurée :

- Au niveau académique, via l'application national RAMSESE,
- Au niveau national par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du MENESR.

Le cadre de cohérence du SI Recherche préconise d'unifier dans la BCE la dénomination des établissements (par exemple : l'université Pierre et Marie Curie peut aussi avoir comme dénomination Paris 6 ou UPMC), à partir de leur code UAI. Cette opération relèverait de la DEPP (les dénominations étant ensuite verrouillées).

Nomenclatures : 3.5 Identifiant SIREN

Le décret n° 73-314 du 14 mars 1973, codifié aux articles R. 123-220 à R. 123-234 du code de commerce, institue un système national d'identification des entrepreneurs individuels, des personnes morales et de leurs établissements, articulé autour du répertoire SIRENE. La gestion de ce répertoire est confiée à l'INSEE.

Le code de commerce stipule que sont notamment portés au répertoire SIRENE de l'INSEE:

- Le numéro d'identification unique pour chaque unité gérée (article R123-221) ;
- Les renseignements d'identification suivants (article R123-222) ;
 - Pour un entrepreneur individuel : le nom, nom d'usage, prénoms, adresse légale, date et lieu de naissance ;
 - Pour une personne morale de droit privé : les raison ou dénomination sociale, sigle le cas échéant, forme juridique et siège social;
 - Pour une personne morale de droit public et les institutions et services mentionnés à l'article R123-220, la dénomination, le sigle le cas échéant, la forme juridique et le lieu principal d'activité.
 - Pour chaque établissement de la personne physique ou morale: sa dénomination usuelle, son adresse et si nécessaire la date et l'origine de sa création.

Nomenclatures : 3.6 Nomenclature des types d'activités d'une unité de recherche

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet».

Le cadre de cohérence SI Recherche préconise la mise en place d'un groupe de travail permettant d'arriver à une nomenclature harmonisée des types d'activités d'une unité de recherche.

La convergence vers une telle nomenclature est nécessaire notamment pour des raisons d'interopérabilité et de pilotage (au niveau d'un opérateur de recherche), d'évaluation (par le HCERES) et de suivi national (MENESR).

Plusieurs catégorisations existent à ce jour :

Nomenclatures : 3.6.1 Typologies EREFIN des activités d'une unité de recherche

Le groupe de travail inter-établissements sur l'Évaluation de la REcherche FINalisée (EREFIN), a défini, dans le cadre de travaux autour du pilotage stratégique des unités de recherche, une typologie des différentes activités d'une structure de recherche (travaux réalisés en mars 2011)^[1].

Ces activités sont représentées sur deux dimensions :

- Une première dimension pour catégoriser la production associée :
 - Production de Connaissances,
 - Construction de partenariats, animation de structures et de réseaux,
 - Mise à disposition de connaissances et de ressources (expertise, formation, diffusion).
- Une seconde dimension pour distinguer les activités selon les différentes composantes sociales avec lesquelles l'unité interagit :
 - Le monde de la recherche,
 - Les acteurs socio-économiques,
 - Les pouvoirs publics,
 - Les étudiants,
 - Les citoyens,
 - L'unité.

Cette matrice propose une typologie des activités élémentaires des structures de recherche. Elle est préconisée par le HCERES pour définir le profil d'activité de chaque structure comme une combinaison d'activités élémentaires, en affectant un poids relatif des cellules du tableau (en %), permettant ainsi de caractériser un profil détaillé de la structure de recherche.

Destinataires et collaborateurs	Production de connaissances	Constructions de partenariats, animation de structures et de réseaux	Mise à disposition de connaissances et de ressources (expertise, formation, diffusion)
A. Le monde de la recherche	Production de connaissances génériques	Organisation de communautés scientifiques nationales et internationales, veille scientifique	Développement d'instruments mis à la disposition de communautés scientifiques
B. Les acteurs socio-économiques	Production de connaissances opérationnelles et d'innovations	Construction de partenariats socio-économiques	Expertise-conseil, études, appui technologique et mise à disposition d'équipements ou d'instruments
C. Les pouvoirs publics	Production de connaissances et de méthodes pour l'appui à la décision et à l'action publique	Construction de coopérations avec des acteurs publics (hors recherche)	Expertise scientifique collective, expertise et appui méthodologique dans le cadre d'instances réglementaires
D. Les étudiants	Conception d'enseignements, production de documents et de matériels pédagogiques, formation par la recherche	Définition de cursus et de programmes d'enseignement ; animation de réseaux de formation	Enseignements et formations dispensés
E. Les citoyens		Analyse de la demande sociale, veille sociétale, veille industrielle et technologique	Diffusion de connaissances scientifiques, contribution à la culture scientifique et technique, à l'interaction science/société
F. L'unité	Construction du projet scientifique et de la stratégie partenariale de l'unité	Mise en œuvre : gestion des compétences, collecte et gestion des ressources, organisation interne	

Références

[1] Références et lien Internet :

Nomenclatures : 3.6.2 Référentiel des activités dans la norme CERIF

La norme Cerif (Common European Research Information Format) est un modèle permettant de décrire l'organisation des institutions de recherche (publications, données, activités de recherche, chercheurs, laboratoires). Cette norme est recommandée par l'Union européenne à ses Etats membres^[1].

L'activité peut être soit mentionnée à titre indicatif et liée à l'organisation de l'unité soit décrite au même titre qu'un projet de recherche (nombreuses propriétés et liens avec publications, brevets, organisations, personnels,).

Il existe un attribut multilingue à l'entité OrganisationUnit, qui se nomme OrganisationUnitResearchActivity, qui permet de stocker une ou plusieurs activités de recherche de la structure, mais sans détails, hormis le nom

CERIF contient les entités Project et Event qui sont généralement utilisées pour les activités (ayant de nombreuses propriétés et des liens avec les autres entités telles que publications, patents, organisations, persons..)

CERIF définit des vocabulaires ; en ce qui concerne les activités, les vocabulaires Activity Types et Activity Subtypes ont été générés lors du projet anglais RMAS (Resarch Management and Administration System); voici les termes qu'ils contiennent et leur définition :

Project	An activity with a specific set of anticipated outputs to be produced over a specific time-frame.
Conference	An activity that brings together people to discuss topics around an agreed theme.
Fellowship	An award for an individual allowing to undertake generic or specific research.
Networking	An activity which brings together either physically or virtually groups of people, normally over a period of time to meet and exchange information and good practice.
Infrastructure	An activity to develop or maintain equipment, facilities, services or buildings.
Studentship	(The work undertaken by a person during) a funded research degree.
Organisation	An organization (or organisation - see spelling differences) is a social group which distributes tasks for a collective goal. The word itself is derived from the Greek word organon, itself derived from the better-known word ergon - as we know `organ` - and it means a compartment for a particular job.
Facility	A facility is a space or equipment necessary for conducting research (CERIF Entity). The full economic cost associated with the running of the institutional research facilities and equipment used in an activity (Activity Finance Category). The specification, procurement and installation of a facility (Activity Subtype).
Research Project	A project with a specific set of anticipated research outputs to be produced over a specific time-frame.
Contract Research	A project funded for an expected outcome (normally specified by the funder).
Early Career Research Project	A project undertaken by an early career researcher, for example someone in the first four years of their academic post.
Consultancy	A specific bounded (time and specification) contribution to an activity.
Commercialisation	An activity to (or to support) the transfer of research outputs or outcomes into the private sector.
Continuing Professional Development	The support for the career development of Researchers, Research Students or Research Leaders.
Enterprise	The activity to support working with the private sector.
KTP	The specific activity type defined by the technology strategy board of the UK government.
Programme Grant	A large-scale activity designed to comprise a number of projects.

Attendance	Attending an event (e.g conference).
Hosting	Hosting an event (e.g conference).
Specified Named Person	A fellowship awarded to an individual.
General Fellowship	A fellowship awarded to an institution for which an individual can subsequently apply to.
Travel	The costs associated with travel and subsistence (Activity Finance Category). A physical networking activity normally associated with a single or short series of visits (Activity Subtypes).
Workshop	A physical or virtual networking activity bringing people together for a single gathering.
Building	The specification, procurement and installation of buildings.
Collaborative	(The work undertaken by a person during) a funded research degree which involves an external agency as part of or host to the research work (e.g. a research council collaborative doctoral award).
General Studentship	(The work undertaken by a person during) a funded research degree.
Block-Grant	(The work undertaken by a number of people during) a block of funded research degrees (e.g. a research council block-grant partnership).

Cette liste peut également servir de base de travail au groupe de travail qui élaborera une nomenclature française des activités.

Références

[1] Références et lien Internet :

- site Internet officiel : <http://www.eurocris.org/cerif>

- recommandation d'utilisation pour les États membres : <http://cordis.europa.eu/cerif/>

Nomenclatures : 3.7 Typologie de la recherche partenariale

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet.* »

Le cadre de cohérence du SI Recherche propose d'établir une typologie des activités de recherche partenariale et pour chaque type de recherche partenariale, des types des contrats de recherche partenariale. Cette proposition de segmentation devra être affinée dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc.

La recherche partenariale est une modalité de réalisation des projets de recherche qui vise à faire travailler ensemble des chercheurs du système de recherche public et des acteurs du monde socio-économique, publics ou privés. Dans certains cas, la recherche partenariale peut associer des chercheurs issus de la recherche publique et des chercheurs des entreprises. La recherche partenariale vise à favoriser le rapprochement de milieux distincts, la diffusion de l'innovation dans l'économie, et l'interaction avec les entreprises, source d'enrichissement théorique et pratique pour les laboratoires publics.

La recherche partenariale peut prendre deux formes :

- La **recherche contractuelle**, qui concerne le cas où un commanditaire finance une recherche réalisée par un laboratoire public sans y participer :
 - Contrat de recherche bilatéraux (ou dits « de collaboration »):
 - Chaire d'enseignement et de recherche.
 - Contrats de prestations de service ;
 - Contrat de licence ;
 - Accord de transfert de matériel.

- Autres
- La **recherche collaborative**, qui concerne la situation où un partenaire extérieur s'associe avec un laboratoire public afin de réaliser un projet de recherche où coûts, ressources et résultats sont partagés entre les deux partenaires. La recherche collaborative peut prendre plusieurs formes, notamment :
 - La constitution d'un consortium d'un ou plusieurs laboratoires et d'un ensemble d'entreprises pour participer à un projet commun d'une grande ampleur, par exemple dans le cadre d'appels à projets partenariaux (pôles de compétitivité)
 - Les aides aux doctorants en entreprise, par le biais des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).
- Les **activités de consultance**, lorsqu'un commanditaire fait appel à un chercheur afin de bénéficier de son expertise dans le cadre d'un problème précis.
 - Une **consultance** ou « **expertise** », réalisée par un chercheur à titre personnel,
 - Le « **Concours scientifique** ».
- Cf. « **VADE-MECUM DES PASSERELLES PUBLIC-PRIVÉ : LE GUIDE DES COOPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES POUR LES CHERCHEURS ET LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS** », publié en juillet 2015
- <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24561/vade-mecum-des-passerelles-public-privé.html>

La description précise de ces différents types de contrats de recherche partenariale est donnée dans le domaine 1 du Cadre de cohérence - Processus 1.5.1.

Nomenclatures : 3.8 Segmentation des types de partenaires

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet.* »

Les types de partenaires socio-économiques de la recherche contractuelle peuvent être (liste non exhaustive et non structurée) :

- Les grandes entreprises
- Les entreprises de tailles intermédiaires (ETI) ;
- Les PME/PMI
- Les TPE ;
- Les collectivités territoriales et leurs groupements
- Les coopératives et scop ;
- Les groupements d'intérêt économique (GIE) ;
- Les sociétés civiles créées entre plusieurs acteurs publics et privés pour organiser l'exploitation des droits de propriété intellectuelle
- Les mutuelles ;
- Les organisations et syndicats professionnels ;
- Les associations.

Le cadre de cohérence du SI Recherche préconise d'établir une nomenclature structurée des types de partenaires socio-économiques de la recherche contractuelle, prenant en compte la taille du partenaire, sa forme juridique et son secteur d'activité, par référence aux nomenclatures (NAF, type de formes juridiques) et classes (ex : tranches d'effectifs) de l'INSEE.

Nomenclatures : 3.9 Répertoire des infrastructures de recherche

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet* ».

Les infrastructures de recherche ont été classées selon quatre grands types :

- **Les Organisations Internationales** : elles correspondent à la volonté conjointe des Etats membres de contribuer au progrès des connaissances fondamentales, ou de relever conjointement les grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Ce sont des outils et des dispositifs inscrits dans la durée et construits dans le cadre de grands accords internationaux. Les OI construites dans le cadre des grands accords internationaux (traités) sont inscrites dans la durée dans certains domaines scientifiques pour lesquels repousser les limites de la connaissance demande un effort de coopération et de mutualisation à l'échelle mondiale. NB : ces organisations peuvent résulter d'accords qui ne sont que binationaux ou tri-nationaux, ex CERN
- **Les Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR)**: cette catégorie est destinée à reconnaître des infrastructures de recherche faisant l'objet de partenariats internationaux ou européens (en lien notamment avec la feuille de route du forum stratégique européen (ESFRI) et des instruments majeurs dans les réseaux de collaboration industrielle et d'innovation. Les subventions du budget de l'Etat « fléchées » vers les TGIR sont identifiées individuellement dans les projets de loi de finances (Programme 172 - Action 13).
- **Les Infrastructures de Recherche (IR)** : ce sont des infrastructures qui relèvent des choix des différents opérateurs de recherche. Dans cette catégorie, à l'issue d'une phase "Projet" peuvent entrer :
 - **Les infrastructures mises en œuvre par des établissements publics en raison de leurs missions particulières**. Les réseaux d'infrastructures mutualisant soit des ressources humaines, soit des équipements de recherche et disposant d'une gouvernance centralisée, identifiée et effective.
 - **Les projets**, en cours de construction ou n'ayant pas encore une pleine maturité pour être qualifiés d'IR ou TGIR, qui ont déjà une existence et une importance dans le paysage de la recherche français et justifient l'inscription sur la feuille de route. Ce statut pour une infrastructure a un caractère transitoire et fera l'objet d'une nouvelle analyse lors de la prochaine feuille de route.

Les OI, les TGIR, certaines IR, certains projets sont inscrits dans la **Feuille de Route Nationale des infrastructures** de recherche avec un identifiant unique. Cette feuille de route et les identifiants associés sont maintenus par la DGRI du ministère chargé de la recherche.

Les autres infrastructures de recherche sont identifiées et référencées par les opérateurs de recherche qui les portent.

Le cadre de cohérence du SI Recherche préconise un meilleur partage de ces référentiels au niveau des systèmes d'information de gestion des unités de recherche et opérateurs de recherche.

Nomenclatures : 3.9.1 Nomenclatures permettant de caractériser une infrastructure de recherche

Nomenclatures : 3.9.1.1 Secteur scientifique ou groupe de coordination

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet* ».

Il s'agit d'une nomenclature nationale gérée par la DGRI.

Le découpage des groupes peut être ajusté d'un exercice sur l'autre. Il est articulé avec le découpage thématique de l'ESFRI. Pour la feuille de route en préparation pour 2016, les groupes sont les suivants :

- Énergie
- Sciences Physiques (redécoupé en sous-groupes)
- Sous-groupe Physique A : Physique nucléaire et des hautes énergies, Grandes infrastructures analytiques et matériaux
- Sous-groupe Physique B : Astronomie-Astrophysique
- Environnement
- Biologie et Santé
- Numérique
- Sciences humaines et sociales
- Information scientifique et technique.

Le cadre de cohérence préconise d'harmoniser ce découpage avec le premier niveau de la nomenclature ERC des domaines scientifiques.

Nomenclatures : 3.9.1.2 Types d'activité des infrastructures de recherche

Le cadre de cohérence **du SI Recherche** préconise d'utiliser la nomenclature suivante, proposée dans le document « Stratégie Nationale des Infrastructures de Recherche 2012-2020 » publié en 2012 en cours de révision par la DGRI:

- Infrastructure localisée
- Réseau de plateformes de recherche (*)
- Infrastructure de recherche virtuelle, base de données
- Collections, archives et bibliothèques scientifiques
- Infrastructure à la base de réseaux humains de très haut niveau scientifique

(*) : Une plateforme de recherche est le regroupement sur un même site géographique des équipements et des moyens humains destinés à offrir à une communauté d'utilisateurs des ressources technologiques de haut niveau.

Nomenclatures : 3.10 Répertoire des Ecoles Doctorales

Une école doctorale (ED) rassemble des unités et des équipes de recherche reconnues. Elle a en charge l'ensemble des questions liées au doctorat. Elle est pilotée par un directeur assisté d'un conseil. Le conseil suit et anime la vie de l'école doctorale. Les doctorants sont invités à y élire leurs représentants, tous les deux ans. L'école doctorale propose également des formations, en particulier scientifiques. Elle valide le plan individuel de formation des doctorants.

L'identifiant unique d'une école doctorale est donné par l'application nationale SIREDO gérée par le Ministère en charge de l'ESR.

Nomenclatures : 3.11 Répertoire des Collèges - instituts doctoraux

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet* ».

Les écoles doctorales françaises sont parfois groupées en "Collège des écoles doctorales" ou en "Institut de Formation Doctorale". Rattaché à une COMUE ou à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, il fédère, aide et soutient une ou plusieurs écoles doctorales. Il travaille dans le respect intégral des spécificités de chacune des Ecoles Doctorales. Il représente les écoles doctorales et assure un rôle de représentation dans les relations avec les partenaires extérieurs.

Il n'existe à ce jour, aucun répertoire des collèges doctoraux.

Il serait utile que ce répertoire existe au niveau national et soit utilisé dans les systèmes d'information qui gère l'objet « école doctorale » (application nationale SIREDO, systèmes de gestion des doctorants comme par exemple l'application AMETHYS).

Le cadre de cohérence préconise qu'un répertoire soit mis en œuvre au niveau national pour les collèges doctoraux, au même titre que le répertoire des écoles doctorales.

Nomenclatures : 3.12 Référentiel des bibliothèques

Chacun des 3400 établissements documentaires des réseaux Sudoc et Sudoc-PS est identifié par un numéro RCR (9 caractères), composé de la façon suivante :

- Les deux premiers numéros correspondent au numéro du département ;
- Les trois numéros suivants correspondent au code INSEE de la commune ;
- Les deux numéros suivants correspondent au type de bibliothèque ;
- Les deux derniers forment un numéro séquentiel.

L'obtention d'un tel identifiant n'est pas obligatoire. Il peut être obtenu sur simple demande à l'Abes. Le référentiel RCR alimente le RNBFD (Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires ^[1]).

Références

[1] http://www.bnf.fr/fr/professionnels/signalement_collections/s.cfr_signaler.html?first_Art=non

Nomenclatures : 3.13 Référentiel des pôles de compétitivité

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet* ».

Le site Competitivite.gouv.fr présente un répertoire des pôles de compétitivité accessible par :

- secteur d'activité (nomenclature NAF de l'INSEE)
- Région
- Mots clés

Il n'existe pas de référentiel structuré maintenu dans une application nationale.

Le cadre de cohérence du SI Recherche préconise de mettre en œuvre un référentiel national structuré des pôles de compétitivité (identifiant, libellé, secteur(s) d'activité, région, mots clés) partagé avec les systèmes d'information de la recherche. Les mots clés devraient nécessairement comprendre, pour chaque pôle de compétitivité, la liste des principaux domaines et sous-domaines scientifiques concernés par les activités du pôle, en utilisant la nomenclature européenne ERC.

Nomenclatures : 3.14 Référentiel des alliances thématiques de recherche

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet* ».

La liste ci-dessous répertorie les cinq alliances créées, dans la continuité de la SNRI (Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation)

- AVIESAN, Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (créée le 8 avril 2009) ;
- ANCRE, Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie (17 juillet 2009) ;
- ALLISTENE, Alliance des sciences et technologies du numérique (17 décembre 2009) ;
- AllEnvi, Alliance nationale de recherche pour l'environnement (9 février 2010) ;
- ATHENA, Alliance nationale des sciences humaines et sociales (22 juin 2010).

Il n'existe pas de référentiel structuré maintenu dans une application nationale.

Le cadre de cohérence préconise la mise en œuvre d'un référentiel national structuré des alliances thématiques de recherche (identifiant, libellé, date de création, domaines scientifiques, opérateurs de recherche membres de l'alliance, mots clés) partagé par les systèmes d'information de la recherche.

Nomenclatures : 4 Domaine Production de la structure de recherche

Nomenclatures : 4.1 Nomenclatures globales des types de produits issus des activités d'une unité de recherche

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

De même que pour les activités le cadre de cohérence SI Recherche n'a pas réussi à converger vers une nomenclature unique concernant les types de productions issus de la recherche. Il préconise la mise en place d'un groupe de travail permettant d'arriver à un tel résultat.

Au-delà de la nomenclature proposée par le groupe EREFIN et de celle proposée par le HCERES dans le cadre de l'évaluation en SHS, une proposition de convergence a été ébauchée.

Nomenclatures : 4.1.1 Nomenclature proposée par le groupe EREFIN

Le groupe EREFIN a associé la liste d'activité proposée avec une liste des types de productions correspondants, permettant notamment de servir de support à l'évaluation des structures.

Activités / Destinataires et collaborateurs	Production de connaissances	Constructions de partenariats, animation de structures et de réseaux	Mise à disposition de connaissances et de ressources (expertise, formation, diffusion)
---	-----------------------------	--	--

A. Le monde de la recherche	Production de connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Publications de « rang A » et communications publiées dans des actes de congrès très sélectifs majeurs pour les STICS et SHS • Publications dans des revues dont le facteur d'impact est dans le premier quartile de ceux de la discipline • Ouvrages dont l'édition a été coordonnée par un ou des membres de l'unité • Ouvrages rédigés par un ou des membres de l'unité • Chapitres d'autres ouvrages • Brevets • Conférences invitées à des congrès internationaux • Communications lors de congrès avec actes 	Partenariats scientifiques <ul style="list-style-type: none"> • Projets européens (PCRD) coordonnés par l'unité en cours pendant la période. • WP de projets européens en cours, coordonnés par l'unité • Projets scientifiques internationaux, ayant fait l'objet d'un appel d'offre compétitif, coordonnés par l'unité • WP de tels projets internationaux coordonnés par l'unité • Réseaux thématiques internationaux ou réseaux nationaux inter établissements « labélisés », animés par un membre de l'unité ; responsabilités dans les sociétés savantes • Conférences et congrès internationaux dont l'unité est organisatrice • Thèses Erasmus Mundus ou thèse en cotutelle internationale • Participations à des comités éditoriaux de revues scientifiques internationales • Participations à de comités scientifiques de grands programmes de recherche internationaux ou nationaux inter établissements • Projets en cours pilotes par l'unité, financés après appel d'offre compétitif (ANR...) 	Grands instruments <ul style="list-style-type: none"> • Développement, mise à disposition d'un grand instrument pour une communauté scientifique (nombre d'années /2 d'ETP de chercheurs, ingénieurs et cadres scientifiques de l'unité consacrés à cette activité) • Bases de données et logiciels scientifiques mis à disposition d'une communauté scientifique
B. Les acteurs socio-économiques	Production de Connaissances opérationnelles et innovations <ul style="list-style-type: none"> • Articles dans des revues techniques ou professionnelles ou dans des revues d'ingénierie largement diffusées dans le domaine • Guides techniques et ouvrages de synthèse destinés aux professionnels • Outils et modèles d'aide à la décision livrés aux utilisateurs ; logiciels déposés mis à disposition des utilisateurs ; brevets • Marques déposées, obtentions végétales... • Essais cliniques, études épidémiologiques • Prototypes, procédés, pilotes, démonstrateurs livrés à l'utilisateur • Licences associées à des brevets déposés par l'unité • Entreprises créées par des membres de l'unité 	Partenariats socioéconomiques <ul style="list-style-type: none"> • Contrats ou projets de recherche partenariale dont le financement par les partenaires est supérieur à 50 000 € ou dans lequel est engagé au moins 0,5 ETP de l'unité • Thèses cofinancées par des partenaires socio-économiques (comme les bourses Cifre) en cours pendant la période évaluée. • Participations de membres de l'unité dans des conseils d'orientation stratégiques de partenaires ou de porteurs d'enjeux 	Expertises et études, mise à disposition de techniques et d'instruments <ul style="list-style-type: none"> • Missions d'expertise et d'étude réalisées pour des partenaires ou clients (nombre de rapports) ou, nombre d'années /2 d'ETP de chercheurs, ingénieurs et cadres scientifiques de l'unité consacrés à ces missions • Lignes directives dans le cadre de protocoles (ex. protocole clinique) • Formations destinées à des professionnels (nombre de jours d'intervention X nombre d'intervenants /20) • Développement (et mise à disposition) d'un grand instrument pour des partenaires socio-économiques (nombre d'années / 2 d'ETP de chercheurs, ingénieurs et cadres scientifiques de l'unité consacrés à cette activité)

C. Les pouvoirs publics	Production de connaissances opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> Guides techniques Outils et modèles d'aide ont la décision livrés aux utilisateurs publics (hors recherche) ; logiciels déposés mis à disposition d'une instance publique 	Partenariats avec les pouvoirs publics <ul style="list-style-type: none"> Projets de recherche avec un partenaire public hors recherche : ministères « techniques », régions... dont le financement est supérieur à 50 000 € ou dans lequel est engagé au moins 0,5 ETP de l'unité ; thèses encadrées dans l'unité et financées par des partenaires publics hors recherche Participations de membres de l'unité dans des conseils d'orientation stratégique ou des conseils scientifiques de partenaires publics (hors établissements de recherche, comités ANR ...) 	Expertises scientifiques <ul style="list-style-type: none"> Rapports ayant fait l'objet d'une validation institutionnelle, transmis à des commanditaires publics ; contribution à des normes ou à des textes réglementaires. Animation d'expertises scientifiques collectives Contributions à une expertise scientifique collective Membres de comités d'expertise permanents (ou groupes d'experts permanents d'agences de sécurité sanitaire...).
D. Les étudiants	Thèses soutenues pendant la période évaluée Stages de niveau master préparés dans l'unité HDR de membres de l'unité soutenue pendant la période évaluée Ouvrages pédagogiques Nouveaux modules de formation de niveau master élaborés par des membres de l'unité et mis en place	Coordination ou contribution à des masters Erasmus Mundus ou à des masters internationaux Coordination de masters	Formations assurées dans l'enseignement supérieur (nombre de services d'enseignants-chercheurs assurés par des membres de l'unité (EC, chercheurs, ingénieurs ...))
E. Les citoyens	Rapports d'analyse de la demande sociétale, d'analyses prospectives, analyse de besoins industriels	Articles de presse, interviews... Ouvrages destinés à un public large Manifestation grand public, débats science-société animés par l'unité, animation dans l'enseignement primaire ou secondaire	

Nomenclatures : 4.1.2 Nomenclature proposée par le HCERES dans le cadre de travaux relatifs à la liste de revues en SHS

Dans le cadre de l'évaluation des structures de recherche, le HCERES a formalisé une nomenclature de production scientifique « à plat » et une codification associée. Cette nomenclature a été élaborée à des fins d'évaluation. Elle ne reprend que partiellement l'ensemble des productions identifiées par EREFIN.

Publications scientifiques

- ACL : Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'HCERES ou dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Pub Med, Scopus...).
- ACLN : Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées par l'HCERES ou dans des bases de données internationales.
- ASCL : Articles dans des revues sans comité de lecture.
- OS : Ouvrages scientifiques (y compris les éditions critiques et les traductions scientifiques)
- PT : Publications de transfert.

Brevets

- BRE : Brevets

Manifestations scientifiques

- C-INV : Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international.
- C-ACTI : Communications avec actes dans un congrès international.
- C-ACTN : Communications avec actes dans un congrès national.
- C-COM : Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.
- C-AFF : Communications par affiche dans un congrès international ou national.

DO : Directions d'ouvrages ou de revues.

OR : Outils de recherche (bases de données, corpus de recherche...).

Diffusions de la culture scientifique

- PV : Publications de vulgarisation.
- PAT : Productions artistiques théorisées (compositions musicales, cinématographiques, expositions, installations...).

Autres productions

- AP : Autres productions. Bases de données, logiciels enregistrés, comptes rendus d'ouvrages, rapports de fouilles, guides techniques, catalogues d'exposition, rapports intermédiaires de grands projets internationaux, etc.

TH : Thèses de doctorat

Nomenclatures : 4.1.3 Proposition de nomenclature alternative des types de produits de l'unité de recherche

Cette nomenclature tente de réaliser la synthèse des nomenclatures précédentes.

Type de production	Remarques, qualification des productions
Publications scientifiques	Les nomenclatures associées sont décrites au chapitre correspondant
Jeux de données scientifiques	<p>Un jeu de données scientifiques (data set) est l'agrégation d'enregistrements de données organisés pour former un ensemble cohérent. Les jeux de données numériques sont formatés de telle sorte qu'ils soient communicables, interprétables et adaptés à un traitement informatisé. Pour être utilisé et cité, un jeu de données doit être accompagné de métadonnées descriptives précisant le type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données d'observation : données d'enquêtes, données de télédétection, données d'échantillonnage, enregistrements sur le terrain, images numériques en microscopie... • Données expérimentales : séquences de gènes, chromatogrammes, résultats d'essais agronomiques, de sélection végétale ou animale... • Modèles et simulations : modèles climatiques, modèles économiques, modèles de croissance des plantes, modèles de production agricole, modèles multi-agents de gestion des ressources renouvelables, modèles d'accompagnement ou companion modeling... • Données dérivées ou compilées : bases de données issues de la compilation d'un ensemble de données collectées et/ou créées, résultats de fouille de texte (text mining) ou de fouille de données (data mining), • Code logiciel, • Corpus de textes, • Autres, <p>et la méthode de production des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instrument de mesure, • Enquête, • Analyse, • Observation, • Compilation, • Simulation.
Innovations technologiques transférées	
Prototypes et procédés industriels, pilotes et démonstrateurs	

Participations à des manifestations scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Elles se caractérisent, notamment au travers des nomenclatures suivantes : • Un type d'action : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de congrès • Organisation de conférences • Participation à des comités scientifiques lors de congrès, • Invitation à des congrès • Invitation à des conférences, • Organisation de séminaire, • Participation à un séminaire, • Organisation de colloque, • Participation à un colloque, • Autres, • La dimension : <ul style="list-style-type: none"> • Internationale, • Européenne, • Nationale, • Régionale, • Le domaine de recherche (cf. nomenclature des domaines de recherche)
Prix et distinctions octroyées	<p>Ils se caractérisent, notamment au travers des nomenclatures suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un type de distinction (cf. chapitre correspondant) • Le domaine de recherche (cf. nomenclature des domaines de recherche)
Brevets et marques déposées	<ul style="list-style-type: none"> • Ils se caractérisent, notamment au travers des nomenclatures présentées au chapitre ad hoc
Contrats de partenariat passés dans le cadre des activités de recherche et de valorisation	<p>Ils se caractérisent, notamment au travers des nomenclatures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le type de contrat : <ul style="list-style-type: none"> • Contrats passés dans le cadre de la recherche partenariale (cf. nomenclature ad hoc) • Contrats passés spécifiquement dans le cadre de la valorisation <ul style="list-style-type: none"> • Contrats de maturation • Contrats de propriété intellectuelle • Contrats d'incubation pour la création d'une nouvelle activité • Contrat de concession de licences d'exploitation de brevets et/ou savoir faire • Contrat de cession de brevets
Diffusions de la culture scientifique	<p>Elles se caractérisent, notamment au travers des nomenclatures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un type d'activité <ul style="list-style-type: none"> • Fiches d'actualité scientifique ou d'articles de vulgarisation • Emissions audiovisuelles • Manifestations grand public organisées • Ouvrages de vulgarisation • Actions vers les lycéens • Articles dans des revues techniques ou professionnelles ou d'ingénierie, largement diffusées • Un domaine de recherche (cf. nomenclature des domaines de recherche)
Participations à l'animation scientifique, au pilotage et à la stratégie scientifique	<p>Elles se caractérisent, notamment au travers des nomenclatures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un niveau de participation : <ul style="list-style-type: none"> • International, • Européen, • National, • Régional, • Institutionnel (établissement ou organisme de rattachement), • Unité • Equipe de recherche • Projet de recherche • Un type de participation (à définir), <ul style="list-style-type: none"> • Appartenance une instance scientifiques ou administratives, • Management et gestion

<ul style="list-style-type: none"> • Formation par la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Thèses encadrées (cf. nomenclature des types de thèses) • Temps d'encadrement des stagiaires, des étudiants en master
---	--

Nomenclatures : 4.2 Nomenclatures propres à certains types de production de l'unité de recherche

Nomenclatures : 4.2.1 Référentiel des thèses soutenues et des thèses en préparation

Un processus permettant d'attribuer un identifiant unique à chaque thèse soutenue a été mis en place. Cet identifiant s'appelle le Numéro National de Thèse (NNT).

Le numéro d'identification des thèses soutenues, attribué par la bibliothèque de l'établissement de soutenance, est composé de 12 caractères :

- Les 4 premiers caractères correspondent strictement à l'année de soutenance ;
- Les 4 caractères suivants correspondent strictement au code court de l'établissement de soutenance attribué par l'ABES ;
- Les 4 derniers correspondent à une séquence numérique ou alphanumérique d'enregistrement attribuée par la bibliothèque de l'établissement de soutenance.

Ces identifiants sont repris et référencés dans Sudoc et theses.fr.

L'attribution du NNT intervient dans le processus de signalement des thèses de doctorat (dépôt papier et dépôt électronique). Ce processus doit satisfaire à l'obligation légale de dépôt des thèses soutenues.

Pour ce faire, il est construit sur plusieurs briques applicatives qui forment un écosystème cadré, interconnecté et ouvert aux applications des établissements ou des institutions de l'ESR, garantissant un traitement cohérent et complet depuis la préparation jusqu'à l'archivage en passant par le signalement et le plus souvent aussi l'accès.

La base STEP (Signalement des Thèses En Préparation), créée et maintenue par l'ABES, permet d'assurer le signalement des thèses en préparation, sur volontariat des établissements. Un interfaçage existe avec les principales solutions de gestion des doctorants, ADUM, Apogée et Cocktail.

La base STAR, créée et maintenue par l'ABES, permet d'assurer le signalement des thèses soutenues, pour les établissements qui effectuent un dépôt électronique des thèses (NB : quelques rares établissements maintiennent un dépôt « papier » des thèses, avec le Sudoc-outil de catalogage. Cette situation sera amenée à disparaître avec la préparation d'un nouvel arrêté sur le doctorat rendant le dépôt électronique obligatoire pour tous les établissements).

STAR assure également un archivage pérenne, opéré par le CINES, et, pour les établissements qui le souhaitent, une diffusion des thèses sur la plateforme TEL de HAL (CCSD). Par ailleurs, les thèses déposées via STAR sont visibles à l'international via DART et ORi OAI. Enfin, un interfaçage existe avec les principales solutions de gestion des doctorants et avec l'application STEP.

Le moteur de recherche theses.fr constitue la vitrine des thèses françaises soutenues depuis 1985 ou actuellement en préparation et a vocation à devenir la bibliographie nationale, rôle joué par le Sudoc-catalogue depuis 40 ans.

Le signalement d'une thèse doit respecter le modèle TEF de l'AFNOR, et comporter notamment les informations suivantes :

- Classification du domaine scientifique suivant la nomenclature Dewey,
- Les identifiants IdRef des auteurs et des établissements impliqués,
- Les identifiants IdRef des sujets de la thèse suivant les référentiels Rameau ou FMeSH.

Concernant ces derniers points :

- La classification Dewey étant très orientée bibliothèque, la partie de ce référentiel utilisée pour le signalement des thèses a fait l'objet d'un alignement, notamment avec les codes SISE, pour permettre à des applications "administratives" (APOGEE, ADUM, Cocktail..) d'envoyer des données interoperables.
- La Classification décimale Dewey (CDD) est un système de classification numérique encyclopédique, couvrant tous les champs de la connaissance. Traduit dans de nombreuses langues, c'est le système de classification le plus utilisé dans le monde. La Dewey est développée et mise à jour régulièrement par le Decimal Classification Editorial Policy Committee, OCLC/Forest Press afin de tenir compte de l'évolution des connaissances. L'édition imprimée de la 22e édition de la Classification décimale Dewey a fait l'objet d'une traduction en français : Classification décimale Dewey et index, 22e éd., éd. ASTED, 2007 (diffusion le Cercle de la librairie). (Cf. The Dewey blog du bureau éditorial Dewey d'OCLC et la classification en ligne <http://www.mrugala.net/Divers/Dewey.html> ^[1]).
- Depuis 1980, la BnF utilise le langage RAMEAU (Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié) pour l'indexation analytique. Ce répertoire contient, dans des notices d'autorité-matière reliées entre elles, le vocabulaire et les indications qui permettent de construire les vedettes-matière dans un fichier bibliographique. L'ensemble de ces notices constitue les autorités RAMEAU qui sont gérées par le Centre national RAMEAU. Cette indexation concerne tous les types de documents (imprimés, documents audiovisuels, documents iconographiques...). Cette indexation peut être enrichie autant que de besoin, de façon très fine.
- Le MeSH (Medical Subject Headings), thésaurus biomédical de référence, est un outil d'indexation, de catalogage et d'interrogation des bases de données de la NLM (National Library of Medicine, Bethesda, USA), notamment MEDLINE/PubMed. L'Inserm, partenaire français de la NLM depuis 1969, traduit le MeSH à l'intention des utilisateurs francophones en 1986 et le met à jour chaque année. Depuis 2004, la mise à jour est réalisée en collaboration avec l'Inist-CNRS (Institut de l'information scientifique et technique du CNRS).

Références

[1] <http://www.mrugala.net/Divers/Dewey.html>

Nomenclatures : 4.2.2 Nomenclatures et référentiels relatives aux publications

Nomenclatures : 4.2.2.1 Référentiels des publications scientifiques

Différents types d'identifiant permettent d'identifier de manière unique et de manière pérenne les publications :

ISSN - International Standard Serial Number	<p>L'ISSN (International Standard Serial Number) est un identifiant qui permet d'identifier toutes les ressources continues, quel que soit leur support, imprimé ou électronique : journaux, publications annuelles (rapports, annuaires, répertoires...), revues, magazines.</p> <p>L'attribution d'un ISSN est de la compétence du Centre national ISSN dont dépend l'éditeur qui en fait la demande. En France, l'ISSN est attribué gratuitement par la Bibliothèque nationale de France.</p> <p>Publié par le Centre international de l'ISSN, le Registre international de l'ISSN répertorie tous les ISSN attribués à des publications en série. C'est la source de référence la plus complète au monde en matière d'identification de publications en série.</p>
ISBN - International Standard Book Number	<p>L'ISBN est un identifiant qui permet d'identifier, de manière unique, chaque édition de chaque livre publié, que son support soit numérique ou sur papier.</p> <p>En France, c'est l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (AFNIL) qui gère les numéros ISBN.</p>
DOI - Digital Object Identifier	<p>Il s'agit d'un mécanisme d'identification pérenne de ressources numériques (article scientifique par exemple). Cet identifiant est attribué pour les articles par l'éditeur.</p> <p>L'INIST est doté d'un statut « agence DOI » dans le cadre du consortium DataCite (identification des jeux de données principalement). L'INIST propose différentes offres de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribution de DOI aux objets issus de la recherche, • Recherche des métadonnées associées aux jeux de données enregistrées dans Data Cite

D'autres types d'identifiants existent, mais ont une portée moindre, car limités aux documents qu'ils référencent.

Identifiant HAL	Le dépôt d'un document dans HAL génère un numéro de dépôt, sous la forme « hal-XXXXXXXX - version N », « tel-XXXXXXXX - version N » ou « cel-XXXXXXXX - version N »
Identifiant PPN	Le catalogue SUDOC utilise pour ses notices l'identifiant PPN
Identifiant ArXiv	ArXiv, Archive de prépublications électroniques d'articles scientifiques dans les domaines de la physique, l'astrophysique, des mathématiques, de l'informatique, des sciences non linéaires et de la biologie quantitative, utilise un identifiant de la forme : arXiv:YYMM.NNNNvV.
PMID, PMC	Identifiants générés et utilisés par respectivement les services PubMed et PubMed dans le domaine des sciences de la vie, biologie, médecine
Identifiant WorldCat	<p>WorldCat est la base de données bibliographique en ligne de l'OCLC (Online Computer Library Center), réputé le plus grand catalogue OPAC (Online public access catalog) du monde. Son nom est la contraction de l'anglais World Catalog (catalogue mondial). Créé en 1971, il contient les données relatives à plus de 72 000 bibliothèques publiques et privées du monde.</p> <p>En France, l'ABES collabore avec l'OCLC pour mener à bien le projet WorldCat. Le but est d'améliorer la visibilité du catalogue Sudoc. Le projet prévoit le versement des données du Sudoc dans WorldCat. Il s'agira, pour les établissements, de rendre les collections des bibliothèques du Sudoc visibles sur WorldCat.</p> <p>Le projet a abouti depuis plusieurs années maintenant : au 15/01/2015, 119 établissements du réseau Sudoc ont choisi de rendre leurs collections visibles sur WorldCat.</p> <p>WorldCat génère un identifiant pour chaque publication.</p>

Les bonnes pratiques sont d'attribuer un DOI à chacune des productions scientifiques diffusables (articles ou jeux de données).

Nomenclatures : 4.2.2.2 Référentiel des revues scientifiques

L'ISSN permet d'identifier chaque revue. Cet identifiant a une portée internationale.

De nombreux référentiels locaux permettent de qualifier ces revues. Ces classifications peuvent être de portée:

- Nationale, comme celle maintenue par le HCERES en SHS économie et gestion,
- Internationale comme celles du WoS ou de Scopus,
- Disciplinaire, comme celles issues des différentes sections du CNRS ou comme le classement INRA effectué à partir du JCR.

Il n'existe pas de consolidation de ces classifications. Une telle classification pourrait poser des problèmes de propriété intellectuelle.

Nomenclatures : 4.2.2.3 Nomenclatures relatives aux Publications

Une publication scientifique est caractérisée par le fait que la publication est soumise à un comité de lecture d'experts du domaine, validant la qualité et la rigueur de la méthode scientifique employée.

Ces publications peuvent être de différents types :

- Article(s), paru(s) ou sous presse, dans des revues à comité de lecture,
- Article(s), paru(s) ou sous presse, dans des revues sans comité de lecture,
- Ouvrage(s) ou chapitre(s) d'ouvrage(s), paru(s) ou sous presse,
- Communication dans un congrès avec actes
- Communication dans un congrès sans acte
- Chapitres d'ouvrage scientifique,
- Ouvrage scientifique
- Directions d'ouvrages
- Brevets
- Autres publications

De nombreuses nomenclatures de ce type existent :

- WoS,
- Scopus,
- HAL,
- HCERES (SHS économie/gestion),
- Notices Sudoc, (TODO : mettre le lien)
- ..

Préconisation du cadre de cohérence

- **A défaut d'avoir une nomenclature consolidée, il serait souhaitable de disposer de tables de correspondance entre ces nomenclatures.**
 - **Le projet Conditor n'a actuellement par encore abouti à une telle nomenclature.**
-

Nomenclatures : 4.2.2.4 Nomenclatures relatives aux notices

Concernant la remise en qualité des notices, et notamment le dé doublonnage, une expérimentation a été effectuée dans le cadre du projet Conditor. Il en résulte que (source : Métadonnées Conditor : bilan) :

« Dans les notices décrivant une production, on distingue trois types de métadonnées :

- Les métadonnées utilisées pour l'appariement des notices bibliographiques entre elles ou dédoublonnage : titres, auteurs, « sources » (titre ou identifiant de niveau supérieur donc de revue pour un article, de l'ouvrage pour un chapitre...), collations (volume, numéro, première page pour un article), identifiants de documents ou autres productions, date de publication...
- Les métadonnées utilisées pour les alignements avec le RNSR (adresses, affiliations) en vue de l'attribution de l'identifiant national de structure et avec IdRef (auteurs) pour détecter des identifiants IdRef potentiels.
- Les métadonnées non indispensables aux appariements et alignements avec les référentiels de structures ou d'auteurs, mais très utiles à partager entre partenaires (identifiants d'auteurs, mots clés, classification, données de recherche associées, financements, liens vers texte intégral, données de gestion...).

Concernant les métadonnées utilisées pour l'appariement entre notices, la façon dont il se fait a une incidence sur l'obligation de disposer ou pas d'une métadonnée en entrée de Conditor :

- Si un identifiant partagé de document (DOI, UT, Hal, PPN, NNT) est présent dans 2 notices et surtout est fiable (ce qui est loin d'être toujours le cas), un alignement strict sur chaîne de caractères de cet identifiant peut suffire au dédoublonnage.
- Dans tous les autres cas, c'est une combinaison de métadonnées présentes dans 2 notices qu'il est nécessaire d'aligner (volume, numéro, première page, ISSN, titre, auteur...).

Les métadonnées utilisées pour cet appariement ou pour l'alignement avec les référentiels doivent impérativement être normalisées, en entrée de Conditor ou à défaut dans Conditor (comme cela a été le cas lors de l'expérimentation).

Les métadonnées présentes dans chaque notice dépendent du type de production.

Sept types ont été définis lors de l'expérimentation en fonction des corpus de notices utilisés (essentiellement des publications) : article, congrès, chapitre d'ouvrage, ouvrage, rapport, thèse et autre.

Ces types « Conditor » sont issus de regroupements entre les différentes typologies utilisées par les fournisseurs de corpus de notices.

Nomenclatures : 4.2.2.5 Nomenclature des rôles des différents intervenants dans une publication

La 6e édition française du Manuel Unimarc définit une nomenclature des différentes fonctions des personnes dans une notice (auteur...)

Nomenclatures : 4.2.3 Nomenclature des Prix et distinctions

« *Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet* ».

Aucune nomenclature ne recense de manière exhaustive l'ensemble des distinctions académiques et/ou scientifiques à un niveau national ou international, ces dernières étant très variées et pouvant être issues d'académies, états, fondations, établissements...

Le cadre de cohérence préconise la mise en place d'une nomenclature partagée structurée comme suit :

- Les plus hautes distinctions internationales (notamment ceux repris par l'arrêté du 20 juin 2010 relatif à la Prime d'Excellence Scientifique) :
 - les différents Prix Nobel (physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature, paix, économie) ;
 - Prix Abel (mathématique) ;
 - Prix Turing (informatique) ;
 - Médaille Fields (mathématique) ;
 - Prix Crafoord ;
 - Prix Albert Lasker (recherche médicale) ;
 - Prix Wolf ;
 - Prix Balzan ;
 - Japan Prize ;
 - Prix Gairdner ;
 - Prix Claude Lévi-Strauss ;
- Les prix et distinctions accordés par les différents EPST :
 - CNRS (médailles d'Or, Argent, Bronze, de l'Innovation et Prix cristal)
 - Lauriers de l'INRA
 - Grand Prix de l'INSERM ;
- Les prix scientifiques attribués par l'Institut de France et ses académies :
 - Prix Gérard Mégie ;
 - Prix Emilia Valori pour l'application des sciences ;
 - Prix Lazare Carnot ;
 - Prix Inria - Académie des sciences : grands prix de l'Institut de recherche en sciences du numérique et de l'Académie des sciences ;
 - Prix de la Fondation Allianz - Institut de France ;
 - Prix Ampère de l'Électricité de France ;
 - Prix Louis Gentil - Jacques Bourcart ;
 - Prix Madame Victor Noury, née Catherine Victoire Langlois - Fondation de l'Institut de France ;
 - Prix Michel Guillaud Schlumberger ;
 - Prix Louis Bachelier de la Fondation Natixis pour la recherche quantitative et de la SMAI ;

- Prix Dolomieu du Bureau de recherches géologiques et minières ;
 - Prix Jacques Herbrand ;
 - Prix Bernard et Odile Tissot ;
 - Prix Léonid Frank ;
 - Prix Constellium ;
 - Prix Lamonica de neurologie ;
 - Prix Lamonica de cardiologie ;
 - Prix international Fondation Générale de Santé pour la recherche en thérapie cellulaire et la médecine régénérative ;
 - Prix Irène Joliot-Curie ;
 - Prix "Science et Innovation" du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives ;
 - Prix Jean-Pierre Lecocq ;
 - Prix Charles-Léopold Mayer ;
 - Grand prix scientifique de la fondation Simone et Cino del Duca de l'Institut de France ;
 - Subventions scientifiques de la fondation Simone et Cino del Duca ;
 - Prix de cancérologie de la fondation Simone et Cino del Duca - Fondation de l'Institut de France ;
 - Prix Léon Velluz ;
 - Prix de la Fondation Philippe et Maria Halphen ;
 - Les distinctions honorifiques académiques
 - Membre IUF
 - Junior Membre IUF
 - Senior Professeur Honoraire
 - Membre de l'Académie des Sciences
 - Membre de l'Académie Française
 - Les bourses ERC
 - L'obtention de la PERD
 - Les différents prix de thèses
 - D'autres prix et distinctions accordés par d'autres établissements, fondations et académies.
-

Nomenclatures : 4.2.4 Référentiels et nomenclatures relatives aux brevets et marques

L'INPI assure en France la délivrance des brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises. A ce titre, il gère la « base brevet », un service de recherche des brevets. Au niveau international, la « Global patent index » et, PATSTAT (EPO Worldwide Patent Statistical Database) permettent d'avoir une vision sur l'ensemble des brevets.

Le cadre de cohérence propose la nomenclature des types de brevets suivantes

Les « brevets » peuvent être de plusieurs types :

- Demandes de brevet et certificat d'utilité français (FR),
- Demandes européennes (EP) et internationales (WO),
- Demandes de certificat complémentaire de protection (CCP).
- Autres pays

Les brevets peuvent être classifiés par secteur d'activité puis technologie selon :

- La classification CIB, « classification internationale des brevets ». La CIB est une nomenclature décomposant la technologie en huit sections comptant environ 70 000 subdivisions,
- La classification CPC, « Classification coopérative des brevets », extension de la Classification internationale de brevets (CIB) et est gérée conjointement par l'OEB et l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis. Elle est divisée en neuf sections, A-H et Y, elles-mêmes subdivisées en classes, sous-classes, groupes et sous-groupes. La CPC comporte environ 250 000 entrées de classification. Cette classification est moins utilisée que la précédente.

Le cadre de cohérence propose d'utiliser la nomenclature CPC, comme nomenclature de classification des brevets par technologie.

Nomenclatures : 5 Domaine Projets et appels à projets

Le cadre de cohérence SI recherche préconise que les financeurs, opérateurs des programmes de financement internationaux, européens, nationaux (ANR), régionaux, mettent plus facilement à disposition :

- Les nomenclatures associées à ces programmes (sous-programmes de financement, instruments de financement) ;
- Leurs référentiels de projets et appels à projets.

Nomenclatures : 5.1 Nomenclatures relatives aux programmes appels à projet et projets des programmes de financement européens - Horizon 2020

CORDIS est le service communautaire d'information sur la recherche et le développement.

Il s'agit du principal référentiel et portail public de la Commission européenne dédié à la diffusion des informations sur tous les projets de recherche financés par l'UE et leurs résultats au sens le plus large. Le site Internet et le référentiel comprennent toutes les informations publiques détenues par la Commission (fiches d'informations des projets, rapports publiables et éléments livrables), le contenu rédactionnel pour soutenir la communication et l'exploitation (actualités, événements, success stories, périodiques, «résultats en bref» multilingues pour le grand public) et des liens détaillés vers des sources externes telles que des publications et des sites Internet à accès libre. CORDIS est géré par l'Office des publications de l'Union européenne, au nom des directions générales et des agences de la Commission européenne. Le contenu CORDIS date de l'ouverture du service en 1990, et le site Internet est en ligne depuis 1994.

A ce titre-là, CORDIS formalise un certain nombre de :

- Référentiels relatifs à la politique de recherche européenne et son financement assuré par la Commission,
- Nomenclatures associées aux différents PCRD (Programmes-cadres de recherche et développement) désormais Programmes cadre de recherche et d'innovation à compter d'Horizon 2020.

Nomenclatures : 5.1.1 Nomenclature des différents PCRCD

Premier programme-cadre	FP1	1984-1987
Deuxième programme-cadre	FP2	1987-1991
Troisième programme-cadre	FP3	1991-1994
Quatrième programme-cadre	FP4	1994-1998
Cinquième programme-cadre	FP5	1998-2002
Sixième programme-cadre	FP6	2002-2006
Septième programme-cadre	FP7	2007-2013
Horizon 2020	H2020	2014-2020

Nomenclatures : 5.1.2 Nomenclature des piliers et thématiques du PCRCD

A chaque PCRCD sont associées des piliers et thématiques permettant de décomposer le PCRCD sous forme de priorités politiques.

Nomenclatures : 5.1.3 Nomenclature CORDIS des types de financement

Cf. Annexe

Nomenclatures : 5.1.4 Nomenclature CORDIS des sujets de recherche

Cette nomenclature concerne les SIC Codes ou Subject Index Classification Codes.

Elle est plus fine que les domaines scientifiques et permet surtout de faire un lien avec les différents enjeux politiques (Développement durable, ressources de la mer et pêche gestion des déchets, ressources en eau et gestion...)

Cf. Annexe

Nomenclatures : 5.1.5 Nomenclature CORDIS des types d'entités impliquées

Elle est utilisée pour caractériser les organisations parties prenantes des projets.

Code	Title
HES	Higher or Secondary Education Establishments
REC	Research Organisations
PRC	Private for-profit entities (excluding Higher or Secondary Education Establishments)
PUB	Public bodies (excluding Research Organisations and Secondary or Higher Education Establishments)
OTH	Other

Nomenclatures : 5.1.6 Identifiant CORDIS commun aux programmes appels à projets projets

A chacun des objets gérés, CORDIS associe un identifiant numérique unique, transverse (programmes, appels à projets, projets) : le RCN (CORDIS record number).

CORDIS affecte aussi :

- Pour les projets : une référence et un acronyme unique,
- Pour les appels à projet : un code
- Pour les programmes : un code

Nomenclatures : 5.1.7 Nomenclature CORDIS des programmes

Cette nomenclature, propre à chacun des PCRD est structurée sur plusieurs niveaux. A chacun des éléments est attribué un code.

Exemple pour le FP7 :

Programme		Code
Capacities		
	International Cooperation	FP7-INCO
	Regions of Knowledge	FP7-REGIONS
	Research for the Benefit of SMEs	FP7-SME
	Research Infrastructures	FP7-INFRASTRUCTURES
	Research Potential of Convergence Regions	FP7-REGPOT
	Science in Society	FP7-SIS
	Support to the Coherent Development of Research Policies	FP7-COH
Cooperation		
	Energy	FP7-ENERGY
	Environment (including Climate Change)	FP7-ENVIRONMENT
	Food, Agriculture and Fisheries, Biotechnology	FP7-KBBE
	Health	FP7-HEALTH
	Information and Communication Technologies	FP7-ICT
	Nanosciences, Nanotechnologies, Materials & New Production Technologies	FP7-NMP
	Security	FP7-SECURITY
	Socio-economic Sciences and the Humanities	FP7-SSH
	Space	FP7-SPACE
	Transport (including Aeronautics)	FP7-TRANSPORT

Ideas		
	European Research Council	FP7-IDEAS-ERC
People		
	Marie-Curie Actions	FP7-PEOPLE
	- Industry Academia	PEOPLE-3
	- Initial Training	PEOPLE-1
	- International Dimension	PEOPLE-4
	- Life-long Training	PEOPLE-2
	- Researchers' Night	PEOPLE-5
Coordination of Research Activities		
	Article 185 Initiatives	
	- Ambient Assisted Living (AAL)	AAL Projects
	- EUROSTARS	EUROSTARS Projects
	- European Metrology Research Programme (EMRP)	EMRP Projects
	- BONUS	BONUS Projects
	ERA-NET	ERA-NET Projects
	Joint Technology Initiatives	FP7-JTI
The Seventh Framework Programme of the European Atomic Energy Community (Euratom) for nuclear research and training activities (2007 to 2011)		
	Direct Actions	JRC Projects
	Indirect Actions	
	- Fusion Energy Research	FP7-EURATOM-FUSION
	- Nuclear Fission and Radiation Protection	FP7-EURATOM-FISSION
	Joint Research Centre	JRC Projects
Other R&D Programmes		
	Research Fund for Coal and Steel	ECSC-COAL-STEEL-RTD Projects
	ETP - European Technology Platforms	ETP Projects
	ESTEP - European Steel Technology Platform	ESTEP Projects
	IMS - Intelligent Manufacturing Systems	IMS Projects

Les programmes sont décomposés en « topics »

Exemple pour le FP7, programme FP7-COH :

FP	Program	Topic	Titre
FP7	FP7-COH	REGPOT	Research Potential
FP7	FP7-COH	COH	Support for the coherent development of research policies
FP7	FP7-COH	COH-2007-2.2-01-OMC-NET	Support to bottom up policy coordination initiatives undertaken by several countries and regions (OMC-NET)
FP7	FP7-COH	FP7-CDRP-2013-INCUBATORS	Support to trans-national network of incubators for social innovation
FP7	FP7-COH	FP7-CDRP-2013-EUR-CD	Trans-national collaboration on career pathway development for researchers
FP7	FP7-COH	COH-2012-PROCURERS	Support to trans-national networks of procurers
FP7	FP7-COH	COH-2	Coordination of research policies

Nomenclatures : 5.1.8 Référentiel CORDIS des appels à projets

CORDIS publie et historise l'ensemble des appels à projets passés dans le cadre des PCRD. A chacun des appels à projets sont associés :

- Un identifiant (H2020-FETOPEN-2014-2015-RIA par exemple),
- Un RCN,
- Le pilier du PCRD de rattachement

Nomenclatures : 5.1.9 Référentiel CORDIS des projets

CORDIS maintient un référentiel des appels à projets passés dans le cadre des différents PCRD. A chacun des appels à projet sont associés notamment (au sens des référentiels et nomenclatures):

- Un RCN,
 - Une référence (numérique),
 - Le PCRD, programme et le « topic » de rattachement,
 - Le type de financement accordé.
-

Nomenclatures : 5.2 Référentiels et nomenclatures relatives aux programmes AAP et projets de l'ANR

Le référentiel des Appels A Projets et des projets financés par l'ANR, dont ceux du PIA par délégation, est géré par l'ANR.

Nomenclatures : 5.2.1 Nomenclatures associées aux programmes de financement de l'ANR

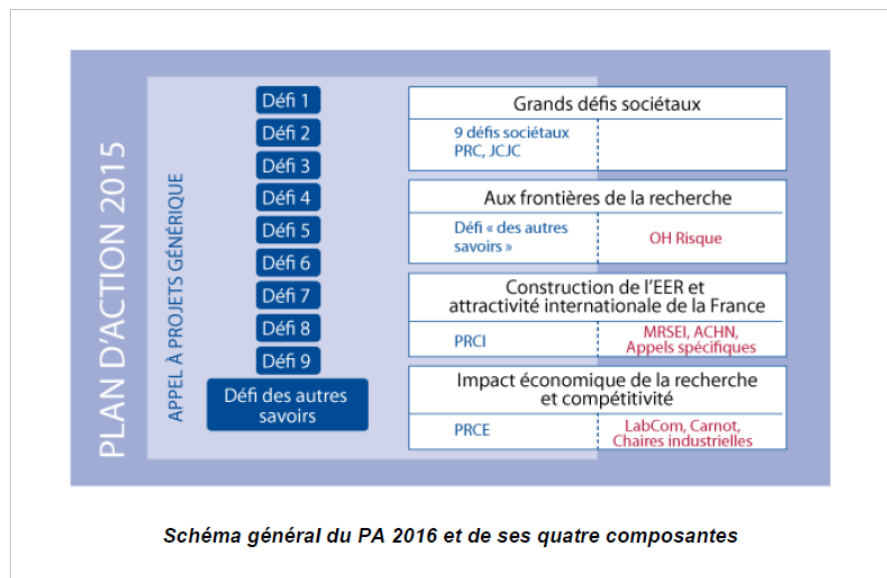
L'ANR structure son intervention par plan annuel. En 2016, le plan d'action 2016 (PA 2016) sera mis en œuvre.

La feuille de route 2016 de l'ANR, est structurée autour de :

- Quatre composantes transverses :
 - Grands défis sociétaux
 - Aux frontières de la recherche
 - Construction de l'Espace européen de la recherche et attractivité internationale de la France
 - Impact économique de la recherche et compétitivité
 - Deux **types d'appels à projets** : AAP générique ou AAP spécifiques :
 - Des **instruments de financement**, propre à chacune des composantes :
 - Instruments de financement faisant l'objet de l'appel à projets générique
 - Instruments de financement dédiés aux recherches collaboratives
 - Projets de recherche collaborative (PRC)
 - Projets de recherche collaborative - Entreprises (PRCE)
 - Projets de recherche collaborative - International (PRCI)
 - Instrument dédié aux individus
 - Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs (JCJC)
 - Instruments de financement faisant l'objet d'appels à projets spécifiques
 - OH Risque
 - LabCom
 - Chaires industrielles
 - Institut Carnot
 - Astrid et Astrid Maturation
 - Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux (MRSEI)
 - Accueil de chercheurs de haut niveau (ACHN)
 - Appels à projets spécifiques en collaboration européenne ou internationale
 - De neuf **grands défis sociétaux** identifiés dans le document SNR (NB : il existe une matrice de correspondance entre ces défis et les 41 orientations de la SNR) :
 - 1. Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique,
 - 2. Energie propre, sûre et efficace,
 - 3. Stimuler le renouveau industriel,
 - 4. Vie, santé et bien-être,
 - 5. Sécurité alimentaire et défi démographique,
-

- 6. Mobilité et systèmes urbains durables,
- 7. Société de l'information et de la communication,
- 8. Sociétés innovantes, intégrant et adaptatives,
- 9. Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents Instrument de financement,

et le DEFI « des autres savoirs » (DefAS) : recherche aux limites de la connaissance.



Chacun des défis est structuré via de plusieurs axes.

Nomenclatures : 5.2.2 Référentiel ANR des appels à projets génériques

Les appels à projets génériques n'ont pas d'identifiant propre. Les propositions s'intègrent dans le cadre du plan d'action de l'ANR.

Nomenclatures : 5.2.2.1 Référentiel ANR des appels à projets spécifiques

Les appels à projets spécifiques sont référencés par l'ANR et diffusés sur leur site. Ils sont identifiés par un libellé et une dénomination courte (acronyme).

« LABCOM Édition 2015, Laboratoires communs organismes de recherche PME / ETI » par exemple.

Nomenclatures : 5.2.3 Référentiel ANR des projets

L'ANR met à disposition un portail de dépôt des dossiers de projet et de consultation des projets sélectionnés et mis en œuvre issus des appels à projet précédent.

Les projets financés sont référencés via

- Une référence projet (NR-13-JS02-0005 par exemple).

Ils sont classifiés :

- Par une ou plusieurs thématiques scientifiques (nomenclature ERC).
- Par appel à projet (référentiel ANR)
- Par programme / instrument de financement.

Les nomenclatures permettant de caractériser le projet financé par l'ANR sont représentées dans le tableau suivant

Catégorie R&D	Recherche fondamentale, Recherche industrielle, Développement expérimental
Millésime plan d'action ANR	
Composante du plan d'action ANR	
Programme du plan d'action ANR	
Sous-Programme du plan d'action ANR	
Instrument de financement	Cf. plus haut
Défi sociétal	Si composante « grands défis sociétaux » ou « aux frontières de la recherche » : Défis de la stratégie nationale de recherche
Orientation principale associée au défi	Si composante « grands défis sociétaux » ou « aux frontières de la recherche »
Application principale associée au défi	Si composante « grands défis sociétaux » ou « aux frontières de la recherche »
Discipline scientifique principale	Nomenclature ERC (European Research Council)
Appel à une TGIR (Très grande infrastructure de recherche)	O/N Si oui laquelle

Nomenclatures : 6 Domaine Ressources

Nomenclatures : 6.1 Référentiels et nomenclatures associées aux ressources humaines

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

Les principaux types de nomenclatures relatives aux ressources humaines portent sur :

- Les référentiels liés aux personnes : référentiels de classification centraux, référentiel des statuts, référentiel des hébergés,
- Les référentiels liés aux métiers et aux domaines scientifiques,
- Les identifiants de personnels,
- .

Des nomenclatures consolidées hybrides sont utilisées à des fins de pilotage et d'information statistique.

Remarque : Dans un souci d'interopérabilité des SI, il est souhaitable d'identifier une source unique pour chacune de ces nomenclatures. Dans ce contexte, on note l'existence de deux fournisseurs :

- Le CISIRH dont une des missions est de définir et de maintenir, en lien avec la DGAFP, la DGFIP et la direction du budget, les référentiels supports à la gestion des ressources humaines et à la paye (Périmètre : Fonction publique d'Etat)
- La BCN : Base centrale des nomenclatures du MENESR.

Nomenclatures : 6.1.1 Les référentiels liés aux personnes

Les référentiels de classification centraux organisent les données nécessaires à la définition du positionnement d'un agent titulaire au sein de l'administration : nomenclatures des corps, des grades, des grilles indiciaires.

Dans les SIRH, ces référentiels sont articulés entre eux, des liens sont matérialisés dans une arborescence. Exemples :

Corps	Type de population	Référentiel lié
Maître de conférences	Enseignant chercheur	CNU
Ingénieur de recherche	Personnels ITRF	Référens

La BCN porte les nomenclatures de corps et de grades de l'ENESR, et pourrait constituer la source pour ces nomenclatures. Cependant la BCN est orientée « Education nationale », et il faut noter :

- L'absence des corps / grades de l'enseignement supérieur créés récemment
- Que les occurrences sont rarement documentées (mention du texte réglementaire de référence, date de début et de fin de valeur)
- Que les statuts de personnels contractuels y sont mentionnés mais pas exhaustivement

Rq-1 : dans le cadre des travaux réalisés pour Harpège et Siham, l'Amue a retravaillé les nomenclatures de corps et de grades afin de mieux répondre aux besoins de l'ESR. Ainsi la même nomenclature établit la liste de tous les corps de titulaires intervenants dans l'ESR : enseignants-chercheurs, chercheurs, Enseignant du 2nd degré, Personnel

ITRF...

Rq-2 : il est à noter que dans le cadre de travaux interministériels, des référentiels de classification centraux sont élaborés par le CISIRH pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat.

Nomenclatures : 6.1.1.1 Référentiel de personnels contractuels

Une nomenclature raisonnée des statuts des personnels contractuels a été établie et est maintenue dans le cadre du noyau RH FPE du CISIRH. Chaque statut y est créé sur la base de références réglementaires qui encadrent le recrutement et la gestion des personnels contractuels, elle est conçue pour répondre aux besoins interministériels.

Dans le cadre de la gestion des personnels intervenants au sein de l'ENESR, l'Amue a retravaillé cette nomenclature afin d'apporter un niveau de détail plus fin, dont voici un extrait :

Code	Libellé	Références réglementaires	Cas d'utilisation / Modalités de mise en œuvre
C0101	Absence corps de fonctionnaire	Loi 84-16 article 4, 1°	Le recrutement est autorisé quelle que soit la catégorie, quand il n'existe pas de corps de fonctionnaires correspondant aux fonctions à exercer par l'agent. --- Les post-doctorants sont des chercheurs titulaires d'une thèse de doctorant, engagés en CDD dans une unité de recherche. Ils peuvent être recrutés sur les statuts fondés par les articles 4 et suivants de la loi 84-16
C0102	Fonctions/besoins particuliers	Loi 84-16 article 4, 2°	Les post-doctorants sont des chercheurs titulaires d'une thèse de doctorant, engagés en CDD dans une unité de recherche. Ils peuvent être recrutés sur les statuts fondés par les articles 4 et suivants de la loi 84-16 --- Les "doctorants" dont le recrutement ne se fonde pas sur le décret 2009-464 (<i>financement du recrutement d'une durée inférieure à 3 ans, autorisation d'effectuer des heures complémentaires</i>) sont recrutés sur ce statut et sont identifiables par la saisie de la fonction "Sans mission complémentaire" dans l'écran Carrière / Situation-Affectation / Affectations / Fonctions
C2013	Associé chef clinique tps plein	Décret 91-966 Rémunération: Décret 2007-772 & Arrêté du 10/05/2007	Valeur détaillée du code CISIRH C0119
C2016	Associé prof hosp-U mi-tps	Décret 91-966 Rémunération: Décret 2007-772 & Arrêté du 10/05/2007	Valeur détaillée du code CISIRH C0119
C0120	Enseignant invité des établiss. (EPES) et EP	Loi 84-16 article 5 Code Education L952-1 Décret 85-733 Décret 91-267 Décret 95-621 Décret 2007-772 / Arrêté du 10 mai 2007 pour la rémunération	
C0307	Chercheur dans adm, EP rech ou EPES	Code Recherche L431-1 et L431-2	
C2050	Contractuel Chercheur LRU	Code Éducation L954-3 - al.2	Recrutement soumis à l'avis du comité de sélection

Nomenclatures : 6.1.1.2 Référentiels de personnes hébergés

Les personnels hébergés interviennent dans la structure de recherche, sans relever des nomenclatures précédemment listées, ils ne sont ni titulaires, ni contractuels. Exemple : les personnels émérites.

Rq : dans le cadre des travaux réalisés pour Harpège et Siham, l'Amue a mis au point une nomenclature des différents types de personnels hébergés, dont voici un extrait :

Code	Libellé	Références réglementaires	Cas d'utilisation Modalités de mise en œuvre
HB001	Personnel affecté dans structure de recherche		Ce statut identifie les personnels d'organismes de recherche ou d'autres établissements qui sont affectés dans une structure de recherche de l'établissement
HB004	Stagiaires gratifiés ou non	<i>Décret 2009-885 Stagiaires avec convention [gratifiés ou non]</i>	Ce statut se distingue du C2005 qui est utilisé pour les étudiants stagiaires auxquels on verse une véritable rémunération.
HB006	Personnel hospitalier du CHU		
HB007	Hébergé rémunéré par entreprise privée/asso		Ce statut est utilisé pour identifier des personnels rémunérés par une entreprise privée ou une association qui exercent dans une structure de l'établissement, UMR ou autre
HB010	Eméritat	Décret 84-431 : --> art.40-1-1 pour les MCF (301) --> art. 58 pour les Prof. d'Université (300) Décret 83-1260, art. 57-1, 57-2 et 57-3 pour les directeurs de recherche / EPST (H04)	Les émérites avec distinctions scientifiques sont nommés à vie, dès le 1er jour de leur retraite.

Nomenclatures : 6.1.1.3 Correspondances entre les différents types de personnels

Lors du dialogue de gestion concernant la demande et l'allocation de moyens humains entre une unité de recherche mixte et des tutelles quand tout ou partie de celles-ci sont des EPIC, ou lors du recensement ou prévisions de moyens humains dans le cadre d'une évaluation HCERES, une correspondance est réalisée entre emplois/ corps/grades des agents titulaires du MENESR (EPST, EPSCP) et des emplois dans chacun des EPIC concerné (chaque EPIC ayant son référentiel d'emplois propre).

L'HCERES, propose une table de correspondance entre ces différents personnels titulaires et entre les personnels non titulaires. Cette table de correspondance effectuée jusqu'au niveau du corps est présentée ci-dessous.

Enseignants-chercheurs et assimilés (personnels ayant une obligation statutaire d'enseignement et de recherche)	Professeurs des universités et assimilés (MESR), Professeurs d'autres ministères	Professeur des universités, du Collège de France, du MNHN, de l'INALCO, du CNAM, de l'ECAM, de l'Ec. Nat. Chartes
		Directeur d'études EHESS
		Directeur d'études EPHE, EFE
		Physicien
		Astronome
		Professeurs des universités-Praticiens hospitaliers
	Maîtres de conférences et assimilés (MESR), Maîtres de conférences d'autres ministères	Professeur des établissements dépendant d'autres ministères
		Maître de conférences des universités, de l'EHESS, du MNHN
		Maître de conférences EPHE, EFE, Ec. Nat. Chartes
		Physicien adjoint
		Astronome adjoint
		Maître de conférences des universités-Praticiens hospitaliers
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	Maître de conférences ou Maître assistant des établissements dépendant d'autres ministères	
	Professeur émérite	
	Chef de clinique assistant	
	Attaché hospitalier universitaire	
	Praticien hospitalier universitaire	
	Enseignant-chercheur contractuel (dont contrats LRU)	
Autre statut		

Chercheurs et assimilés (personnels ayant une obligation statutaire de recherche)	Chercheurs des EPST	Directeur de recherche EPST	
		Chargé de recherche EPST	
	Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	Cadre scientifique des EPIC, personnels des ministères autres que MESR reconnus comme chercheurs	
		Conservateurs	Conservateur des bibliothèques
	Conservateur du patrimoine		
	Chercheurs non titulaires, émérites et autres	Directeur de recherche émérite	
		Contrat jeune chercheur INSERM (CDD 3 / 5 ans, Avenir)	
		Chercheur contractuel	
		Post-doctorant	
		Visiteur étranger : professeur invité et chercheur associé, ayant séjourné au moins 8 semaines au sein de l'unité	
		Autre statut	

Autres personnels (personnels n'ayant pas d'obligation statutaire de recherche)	Enseignants du secondaire détachés dans le supérieur	Professeur agrégé
		Professeur certifié
	Personnels hospitaliers	Praticien hospitalier
	Inspecteurs, Ingénieurs des grands corps, administrateurs civils et INSEE	Ingénieurs de l'armement, des mines, des télécommunications, des ponts des eaux et des forêts, des travaux publics, administrateurs civils (hors MENESR) et INSEE, inspecteurs généraux
	ATOS	Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Conseiller d'administration scolaire et universitaire
		Attaché et Attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
		Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
		Adjoint d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
	ITRF-ITA	Ingénieur de recherche
		Ingénieur d'études
		Assistant ingénieur
		Technicien de recherche, quelle que soit la classe
		Adjoints et agents techniques de recherche, adjoints et agents administratifs, quelle que soit la classe
	Bibliothécaires	Bibliothécaire d'état
		Bibliothécaire assistant spécialisé
		Assistant des bibliothèques
		Magasinier et magasinier principal des bibliothèques
	Personnels non scientifiques EPIC ou fondations	Personnel cadre des EPIC
		Personnel non cadre des EPIC
	Autres personnels non titulaires et autres	Personnel associé à temps partiel
		Contrat à durée indéterminée (catégorie non précisée)
		Contrat à durée indéterminée (catégorie A)
		Contrat à durée indéterminée (catégorie B)
		Contrat à durée indéterminée (catégorie C)
		Contrat à durée déterminée (catégorie non précisée)
		Contrat à durée déterminée (catégorie A)
		Contrat à durée déterminée (catégorie B)
		Contrat à durée déterminée (catégorie C)
	autre statut	

Nomenclatures : 6.1.2 Les référentiels liés aux métiers et aux compétences

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

Il n'existe pas de nomenclature nationale unique couvrant l'ensemble des personnels (chercheurs, administratifs et techniciens).

Chaque EPIC gère son référentiel des emplois et des compétences.

Chaque EPST gère son référentiel des emplois et des compétences.

Le référentiel national REFERENS permet de catégoriser les personnels ITA et ITRF.

Les nomenclatures RIME (interministériel et mobilité entre ministères) et REME (MENESR) permettent davantage de décrire des profils que des rattachements à des corps.

Le référentiel CNU permet de catégoriser les personnels enseignants chercheurs.

Il n'existe pas de référentiel unique concernant les chercheurs (chaque opérateur de recherche possède sa nomenclature propre).

Il est donc important de définir une nomenclature « générique » pour le dialogue de gestion avec l'unité et entre les tutelles qui fasse le lien avec les différentes nomenclatures existantes (table de correspondance).

Remarque : pour le recrutement on a une double utilisation : REFERENS (pour les corps et grade) et rime (qui date de 2011) ou REME (description du poste associé).

Préconisation du cadre de cohérence SI Recherche : assurer une harmonisation entre ces nomenclatures, ou au moins, définir des tables de correspondances, des unes vers les autres et s'assurer de leur complétude.

Nomenclatures : 6.1.2.1 Référentiel REME des emploi-types des personnels des agents statutaires du MENESR

Le répertoire des métiers et compétences du MENESR (REME) décrit les emplois et les compétences des agents du MENESR (rattachés à un EPST ou à un EPSCP) travaillant dans les structures de recherche. Chacun de ces emplois fait référence à un ou plusieurs corps, découpés en un ou plusieurs grades, une ou plusieurs catégories (A+, A, B, C), plusieurs BAP pour le corps des ITRF :

- Enseignant-chercheur/enseignant dans le supérieur (corps des professeurs des universités, corps des maîtres de conférences) rattachés à un EPSCP,
 - Chercheur (corps de chargé de recherche, corps de directeur de recherche) rattachés à un EPST,
 - Responsable de la valorisation de la recherche (corps des ITRF),
 - Responsable de laboratoire (corps des ITRF),
 - Ingénieur de recherche (corps des ITRF, de catégorie A),
 - Assistant de recherche (corps des ITRF),
 - Technicien (corps des ITRF),
 - Assistant de laboratoire (corps des ITRF).
-

Nomenclatures : 6.1.2.2 REFERENS : référentiels des emploi-types des corps ITRF et ITA

Le MENESR a formalisé un référentiel d'emplois types dans le domaine de la recherche publique pour les ITRF : REFERENS. Ce référentiel décrit 260 emplois types regroupés en 8 branches d'activités professionnelles (BAP) :

- BAPA : Science du vivant (SV)
- BAPB : Sciences chimiques Sciences des matériaux (SCSM)
- BAPC : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique (SIIS)
- BAPD : Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- BAPE : Informatique, Statistique et Calcul Scientifique (ICS)
- BAPF : Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE (IDCCET)
- BAPG : Patrimoine, logistique, prévention et restauration (PLPR)
- BAPJ : Gestion et pilotage (nouvelle nomenclature) (GP).

Les ITRF sont répartis en différentes catégories et emplois-type :

- Catégorie A
 - Ingénieurs de recherche (IGR)
 - Ingénieurs d'études (IGE)
 - Assistants-ingénieurs (ASI)
 - Attaché d'administration de recherche et de formation (ATT) - corps placé en extinction
- Catégorie B
 - Techniciens (TCH)
- Catégorie C
 - Adjoints techniques (ADJ ou ADT)

Nomenclatures : 6.1.2.3 Nomenclature du CNU des disciplines scientifiques

Le CNU, instance nationale compétente à l'égard du recrutement, de la qualification et du suivi de la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences.

Le CNU est structuré par disciplines :

- Via 11 groupes,
- Eux-mêmes divisés en 52 sections.

Certaines sections CNU sont elles-mêmes déclinées soit en sous-section, soit en disciplines.

Le CNAP, Conseil National des Astronomes et Physiciens est une instance nationale compétente à l'égard du recrutement et du suivi de la carrière des astronomes et physiciens, des astronomes adjoints et physiciens adjoints. Il est composé de 3 sections : Astronomie, Terre interne et Surfaces continentales-océan-atmosphère.

Nomenclatures : 6.1.2.4 Référentiel des emplois des personnels des EPIC

Ces personnels sont régis par le droit du travail. Chaque EPIC a élaboré son propre référentiel des emplois et des compétences.

Le cadre de cohérence recommande l'alignement des catégories qui permettent de dénombrer notamment :

- **Les personnels ayant une mission principale à caractère scientifique (produisant des articles scientifiques)**
 - **Les personnels ayant une mission principale de soutien ou d'appui à la recherche (ingénieurs, techniciens etc.)**
 - **Les personnels des fonctions support**
-

Nomenclatures : 6.1.3 Les identifiants de personnel

Nomenclatures : 6.1.3.1 Identifiants des personnels dans l'établissement de rattachement

Deux identifiants transverses et nationaux existent :

- Le MENESR attribue à tout employé fonctionnaire de la fonction publique dépendant du ministère (enseignants, inspecteurs, administration, services...) un identifiant unique : le code NUMEN,
- NB : les contractuels n'ont pas de tel identifiant. De même pour les agents employés par les opérateurs de l'état.
- L'INE (numéro d'identification national des étudiants) est un identifiant délivré par le MENESR pour tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur (dont les doctorants), quelque soit son statut.

NB : le numéro INE est apparu en 1995/96 ; les étudiants ayant obtenu leur doctorat avant cette date n'ont pas d'identifiant INE.

L'usage de ces identifiants dans un système d'information implique des contraintes CNIL (déclaration nécessaire et description des usages qui en sont fait).

Nomenclatures : 6.1.3.2 Identifiants de la personne en tant qu'auteur

L'identifiant du chercheur ou identifiant auteur (Researcher Identifier, Author identifier) est un code alphanumérique permanent (persistant digital identifier, unique identifier...) attribué à un chercheur.

Cet identifiant identifie de façon univoque ce chercheur dans un environnement numérique donné, tel qu'un système d'information institutionnel (comme le système d'information de gestion des ressources humaines ou la base de données des publications d'une institution), une base de données nationale (comme l'archive ouverte française HAL), une base de données bibliographique internationale (comme Web of Science, Scopus).

Cet identifiant attribue de façon univoque à ce chercheur les produits de la recherche dont il est l'auteur (articles, brevets, jeux de données scientifiques, bourses, projets financés, etc...), l'historique de ses postes et responsabilités, la description de sa formation,... toutes les informations décrites précédemment (avec différents niveaux de visibilité, certaines données étant publiques, d'autres accessibles dans des contextes définis).

Certaines sources d'information et certaines bases de données sont capables de communiquer entre elles par leur système d'identifiants chercheurs, et ainsi d'échanger les références des produits d'un auteur donné (comme ses publications) en les attribuant à cet auteur.

Pour le chercheur auteur, cet identifiant chercheur a cinq avantages :

- Il évite les confusions fréquentes d'homonymie ;
- Il associe les différentes identités sous lesquelles se présente ce chercheur ou sous lesquelles il signe ses publications : nom avec une ou plusieurs initiales de prénoms, changement de nom pour les femmes ;
- Il permet de relier entre eux les produits de l'activité de ce chercheur gérés par différentes sources d'information : par exemple un article soumis à une revue, puis publié et indexé dans des bases de données bibliographiques, ou encore une demande de dépôt de brevet dans un office de brevets puis publié et référencé dans une base de

données de brevets, ou encore une réponse à un appel à projet soumise à une agence de financement et donnant lieu à des publications dont le chercheur est l'auteur... ;

- Il évite au chercheur de ressaisir les informations le concernant (comme les références de ses publications) dans ses profils créés dans les différentes bases de données qu'il utilise, en lui permettant d'exporter et d'importer les références d'une base à l'autre si elles sont interconnectées ;
- Il constitue une clé unique qui facilite la recherche d'information et améliore l'efficacité du financement et la collaboration scientifique.

Le cadre de cohérence préconise la mise en place d'un service assurant l'alignement de ces référentiels.

Le cadre de cohérence préconise que chaque auteur accède à l'ensemble des bases de publications nationales et internationales, via un identifiant unique (ID-REF), l'ensemble de ces bases étant interopérables, et cette interopérabilité s'appuyant sur un registre international d'identifiants de chercheurs.

Les démarches menées actuellement vont dans ce sens : L'ABES propose un tel service avec IdRef, comme l'illustrent l'écosystème applicatif mis à disposition des réseaux ABES et au-delà l'interfaçage avec les SI de ADUM et de Persée, l'alignement avec les IdHal, les réflexions croisées avec ORCID relatives à l'interopérabilité de leur référentiel respectif.

Le cadre de cohérence suit les recommandations de la BSN (Bibliothèque Scientifique Nationale) qui recommande :

- **De promouvoir l'utilisation de référentiels communs (auteur, unité...), tels qu'IdRef ou l'identifiant ORCID, par les opérateurs de l'ESR ;**
- **D'articuler les différentes initiatives avec les annuaires d'établissement, en établissant des liens avec les affiliations ;**
- **De faire, si possible, collaborer les auteurs à la validation et à l'enrichissement de ces référentiels.**

Des échanges sont en cours entre ORCID (entreprise à but non lucratif de soutien à la recherche, engagée dans la création d'un registre international d'identifiants de chercheurs) et l'ABES pour créer les synergies nécessaires permettant :

- D'offrir aux usagers d'ORCID la possibilité d'alimenter automatiquement leur compte avec des données riches et soignées émanant des bases de l'ABES;
- D'imaginer un scénario d'interopérabilité entre les deux bases IdRef / ORCID, et au-delà avec les bases bibliographiques de l'ABES (Sudoc, theses.fr & Calames) et avec les bases des utilisateurs d'IdRef (Persée, HAL, etc.).

A ce jour, les principaux référentiels sont les suivants :

ORCID	ORCID (Open Researcher and Contributor ID) est un code alphanumérique non propriétaire qui permet d'identifier de manière unique les chercheurs et auteurs de contributions académiques et scientifiques. Il a été mis en place en 2012. Cet identifiant est attribué et géré par le consortium ORCID réunissant différents partenaires publics et privés, dont plusieurs maisons d'édition, dont Elsevier, Springer, Wiley et Nature Publishing Group, des institutions de recherche, dont Caltech et l'université Cornell, des sociétés (Thomson Reuters par exemple), des sociétés savantes et des fondations caritatives (Wellcome Trust). L'inscription et l'obtention de l'identifiant par les chercheurs sont réalisées sur la base du volontariat.
IdRef	IdRef est un système d'identifiants et un service de référentiels qui a vocation à être utilisé par toute application du domaine ESR ayant besoin d'identifier de façon fiable et unique les auteurs de productions (scientifiques). IdRef vise tout particulièrement à mutualiser un référentiel d'auteurs commun aux bases bibliographiques de l'ESR. IdRef est un service d'interconnexion applicative, actuellement utilisée par SUDOC, Calames, STAR, STEP et theses.fr, ou encore ISTEEX. Des institutions hors ABES se sont connectées, telle ADUM, ou sont en cours de connexion, notamment Persée. La création de l'IdRef intervient dans le cadre du signalement des publications acquises par les établissements documentaires de l'Enseignement Supérieur. L'assignation d'un IdRef à tous les docteurs notamment, garantit un enregistrement natif des contributeurs nationaux de productions scientifiques. La notice générée peut être enrichie sur simple demande de la personne.

	IdRef s'inscrit dans des flux d'échanges de métadonnées internationaux. Les identifiants IdRef connaissent des alignements avec les identifiants VIAF et ISNI, IdRef étant une source de ces référentiels. ORCID fait partie des partenaires avec lesquels l'ABES travaille activement.
IdHAL	HAL gère son propre référentiel d'identifiants
ISNI	International Standard Name Identifier, code international normalisé servant à identifier de manière univoque, sur le long terme et à l'échelle internationale, les personnes et les organismes (http://www.isni.org ^[1]). Plus d'infos avec la FAQ proposée sur le site de la BnF.

Mais aussi :

ResearcherID	ResearcherID est un système d'identifiants mis en place par 2008 par Thomson Reuters. Basé sur une inscription volontaire des chercheurs, il permet à ces derniers d'associer cet identifiant avec les articles qu'ils ont écrits. Cette association est reprise dans le Web of Science. Le ResearcherID est maintenant automatiquement interfacé avec l'identification ORCID.
Scopus ID	Scopus ID est, au sein de la base Scopus maintenu par Elsevier, un identifiant similaire au ResearchID.
Autres identifiants	D'autres identifiants existent, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • ArXiv : l'identifiant ArXiv est le nom d'utilisateur dans l'archive ArXiv ou son identifiant auteur (author identifier) ([2]^[2]) • VIAF : fichier d'autorité international virtuel, projet commun de nombreux réseaux documentaires nationaux (ABES) et bibliothèques nationales (BnF), mis en œuvre et hébergé par OCLC (http://viaf.org/^[3]).

Remarque : la BnF et l'ABES sont en phase de lancement d'un projet de fichier national d'autorité (personnes et collectivités), incluant le RNSR et la DILA.

A noter : la proposition de mise en place du service Conditor s'appuyant sur plusieurs sources de notices fournira à IdRef des liens potentiels entre identifiants différents d'un même auteur.

Son usage dans les SI Recherche tels que Caplab pour fournir aux personnels de recherche une liste de productions à valider (et éventuellement compléter) pourra favoriser (moyennant leur accord) l'établissement de liens entre leurs identifiants de personnels et leurs identifiants auteurs présents dans les notices Conditor : l'idée étant de tirer parti d'un acte de gestion pour enrichir et valider les données du référentiel Conditor.

Références

[1] <http://www.isni.org/>

[2] https://arxiv.org/help/author_identifier

[3] <http://viaf.org/>

Nomenclatures : 6.2 Référentiels et nomenclatures associées aux moyens financiers

Nomenclatures : 6.2.1 Nomenclature nationale permettant de catégoriser les budgets des établissements

Un nouveau référentiel permettant la remontée des informations financières des établissements est en cours de définition par la DAF, la DGRI et la DGSIP du MENESR.

Nomenclatures : 6.2.2 Nomenclature nationale permettant de catégoriser les sources de financement d'une unité de recherche

Il s'agit des ressources financières de l'unité, tous budgets confondus, qui se décomposent selon l'HCERES en deux parties :

- Crédits provenant des établissements de rattachement ou partenaires de l'unité
- Crédits sur programmes, sur contrats ou opérations particulières.

Les ressources sont parfois déclinées également par nature comptable :

- Fonctionnement,
- Investissement,
- Masse Salariale.

Par ailleurs, Le SIES, dans le cadre de l'enquête annuelle « Ressource et moyens », demande des informations similaires.

Il existe cependant des différences entre les deux sources :

- Le HCERES ne demande pas une déclinaison du tableau par budget. Ce tableau est à destination des unités.

Le SIES demande un tableau pour l'établissement ; le découpage des ressources en Fonctionnement, Investissement, masse Salariale n'est pas demandé par le SIES ; la typologie ERC (appels à projets internationaux) et PIA (appel à projets nationaux) n'apparaît pas pour le SIES.

Le découpage est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale
I. Crédits provenant des établissements de rattachement ou partenaires de l'unité			
II. Crédits sur programmes, sur contrats ou opérations particulières			
II.1 Appels à projets internationaux			
Programmes internationaux			
Programmes Européens hors ERC			
Grants ERC			
Financements sur appel à projet internationaux			
II.2 Appels à projets nationaux			
Appels à projet ANR			
Autres financements sur appels à projets nationaux du MESR			
Appels à projets des ministères hors MESR			
Programmes Investissements d'Avenir			
Financements sur appel à projet nationaux			
II.3 Autres sources de financement			
Financement public hors tutelles			
Fondations, associations caritatives, Institut Carnot, RTRA, RTRS			
Collectivités territoriales			
Contrats de recherche industriels			
Licences d'exploitation des brevets, certificat d'obtention végétale			
Prestations d'expertise			
Autres			
Autres sources de financement			

Nomenclatures : 6.2.3 Nomenclatures des programmes et actions LOLF relatifs à la recherche

Différents programmes et actions de la LOLF concernent la recherche :

- Programme 142 - Enseignement supérieur et recherche agricole
- Programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire
- Programme 172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires
- Programme 186 - Recherche culturelle et culture scientifique
- Programme 190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables
- Programme 191 - Recherche duale (civile et militaire)
- Programme 192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle
- Programme 193 - Recherche spatiale

Le MINEFI maintient la nomenclature de ces programmes et actions.

Remarque : cette nomenclature permet de remonter les comptes financiers des établissements. Le MENESR récupère ces données par programme. Ces données sont nécessaires pour la DGFIP, la DGEIP et la DAF, avec un besoin pour cette dernière d'un niveau de détail accru (détail par structure interne aux établissements). Des travaux sont en cours au niveau de l'entrepôt de donnée EPN du MENESR.

Nomenclatures : 6.2.4 Nomenclature des types de financement des doctorants

« Un groupe de travail va être missionné sur ce sujet ».

Le MENESR a formalisé une nomenclature des différents types de financement des doctorants, utilisées dans le cadre des enquêtes annuelles SIREDO.

- Thèse non financée : le doctorant a un statut d'étudiant,
- Thèse financée par l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre d'un contrat doctoral,
- Thèses financées par une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).
- Thèses financées par une Convention CIFRE-Défense.

(1) - financement 1 = contrats doctoraux MESR
(2) - financement 2 = conventions CIFRE
(3) - financement 3 = par organismes de recherche
(4) - financement 4 = par écoles
(5) - financement 5 = par autres ministères
(6) - financement 6 = par collectivités territoriales
(7) - financement 7 = par associations ou fondations
(8) - financement 8 = par entreprises (hors CIFRE)
(9) - financement 9 = par crédits ANR
(10) - financement 10 = par contrat de recherche
(11) - financement 11 = par gouvernements étrangers pour les doctorants étrangers****
(12) - financement 12 = par gouvernement français pour les doctorants étrangers****
(13) - financement 13 = autres financements pour les doctorants étrangers****
(14) - financement 14 = financements européens, multilatéraux ou étrangers pour les doctorants français
(15) - financement 15 = financements autres que mentionnés plus haut

Le HCERES utilise une nomenclature légèrement différente :

A	Allocataire de recherche (avant décret 2009)
AM	Allocataire-moniteur (avant décret 2009)
AC	Allocation couplée (avant décret 2009)
AMX	Allocataire-moniteur polytechnicien (avant décret 2009)
CD	Contrat doctoral uniquement recherche
CDE	Contrat doctoral avec activités complémentaires (e.g. enseignement)
CDENSX	Contrat doctoral spécifique normalien ou polytechnicien
CDO	Contrat doctoral organisme (EPST, EPA ayant une mission d'enseignement supérieur)
CTO	Contrat de thèse d'autres organismes
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
SECD	Enseignant du second degré

INDUSTR	Bourse industrie
ASSOC	Bourse association
COLLTERR	Bourse collectivité territoriale
ETR	Bourse pour étudiant étranger
(...)	Autre financement à préciser
AUCUN	Aucun financement

Le cadre de cohérence préconise de faire converger ces deux nomenclatures

Nomenclatures : 6.3 Référentiels et nomenclatures associés aux demandes d'agrément confinements et risques

Nomenclatures : 6.3.1 Classification des substances chimiques

L'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) maintient une liste de classification des substances chimiques, en précisant leur niveau de dangerosité et les risques CMR associés.

L'identifiant est le n° CAS du produit au sein de la banque de données de Chemical Abstracts Service (CAS), une division de l'American Chemical Society (ACS). Cet identifiant sert également par exemple à accéder aux propriétés thermodynamiques des corps dans la base DIPPR (Design Institute for Physical Properties Data).

Nomenclatures : 6.3.2 Nomenclature des niveaux de risques et de danger biologique

Les agents biologiques sont classifiés, en 4 groupes de risques en fonction de leurs effets pathogènes.

Groupe 1	Agents biologiques non susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme.
Groupe 2	Agents biologiques pouvant provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger pour les travailleurs ; leur propagation dans la collectivité est peu probable ; il existe généralement une prophylaxie ou un traitement efficaces.
Groupe 3	Agents biologiques pouvant provoquer une maladie grave chez l'homme et constituer un danger sérieux pour les travailleurs ; leur propagation dans la collectivité est possible, mais il existe généralement une prophylaxie ou un traitement efficace.
Groupe 4	Agents biologiques qui provoquent des maladies graves chez l'homme et constituent un danger sérieux pour les travailleurs ; le risque de leur propagation dans la collectivité est élevé ; il n'existe généralement ni prophylaxie ni traitement efficace.

- Cas particulier, les organismes génétiquement modifiés.
Cf. Directive du Conseil n° 90/219/CEE du 23 avril 1990 relative à l'utilisation confinée de micro-organismes génétiquement modifiés (Directive modifiée par la Directive du Conseil n° 98/81/CE du 26 octobre 1998 - JOCEL 330 du 5 déc. 1998 et la Décision du Conseil no 2001/204/CE, 8 mars 2001 - JOCE n° L 73, 15 mars 2001).

- Groupe I : organismes non pathogènes de classe 1 pour lesquels la nature du vecteur ou la séquence clonée ne justifient pas une modification de classe de risque,
- Groupe II : OGM autres que les précédents, de classes de risque 2, 3 ou 4.

Remarque : Le MENESR est l'autorité compétente pour délivrer les agréments d'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) à des fins de recherche, de développement et d'enseignement à l'exploitant de l'installation.

Le ministère s'appuie sur le Haut Conseil des Biotechnologies (HCB) pour définir une classification et une évaluation des risques.

- Cas particulier, les animaux transgéniques

Classe 1	Animaux abritant un gène ne leur conférant aucun effet nuisible connu pour l'homme ou l'environnement, Animaux ne relarguant jamais de particules virales, Animaux susceptibles de relarguer des particules virales de classe 1.
Classe 2	Animaux abritant un gène mobilisable ayant un effet nuisible pour l'homme ou l'environnement (animaux abritant un gène de prion, un gène codant pour un récepteur de virus...) ou leur conférant un effet nuisible pour l'homme ou l'environnement, Animaux susceptibles de relarguer des particules virales de classe 2.
Classe 3	Animaux susceptibles de relarguer des particules virales de classe 3 ou abritant un gène de prion muté dans une position associée à une pathogénicité chez l'homme.
Classe 4	Animaux susceptibles de relarguer des particules virales de classe 4.

- Cas particulier, les végétaux
 - Classe EP1 : micro-organismes qui peuvent être pathogènes pour les plantes mais ne présentant pas de risques d'épidémie en cas de dissémination dans l'environnement.
 - Classe EP2 : micro-organismes connus pour causer des épidémies dans les cultures, sur les arbres d'importance économique ou sur les plantes d'ornement présentes dans la région où est conduite l'expérimentation ou toute plante appartenant à la flore spontanée de cette région.

- Classe EP3 : micro-organismes ayant un fort pouvoir pathogène et provoquant des épidémies. Ces micro-organismes sont normalement soumis à une quarantaine.

Nomenclatures : 6.3.3 Nomenclature des niveaux de confinement

Groupe de risque	Niveau de confinement laboratoire	Niveau de confinement animalerie	Niveau de confinement serre
G1	L1	A1	S1
G2	L2	A2	S2
G3	L3	A3	S3
G4	L4	A4	S4

La classe de confinement 1	est constituée des opérations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés du groupe I et dont le risque pour la santé humaine et pour l'environnement est nul ou négligeable.
La classe de confinement 2	est constituée des opérations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés du groupe II et dont le risque pour la santé humaine et pour l'environnement est faible.
La classe de confinement 3	est constituée des opérations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés du groupe III et dont le risque pour la santé humaine et pour l'environnement est modéré.
La classe de confinement 4	est constituée des opérations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés du groupe IV et dont le risque pour la santé humaine ou pour l'environnement est élevé.

Nomenclatures : 6.3.4 Identifiant des agréments délivrés par l'ASN relatifs à la sûreté nucléaire et de la radioprotection

Ces agréments sont délivrés et gérés par l'ASN. Ils sont chacun identifiés par un numéro d'agrément.

Chaque demande d'agrément est associée

- À une catégorie d'agrément

Catégorie(s) d'agrément retenue(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Classification des catégories au travers : • Type de matrice (code à 1 chiffre de 1 à 7) ; • Catégorie de mesures radioactives (code à 2 chiffres de 01 à 17).
------------------------------------	--

Matrice		Type 1 : Eaux - Eaux de consommation, Eaux de surface, Eaux souterraines, Eaux de rejet, Eaux de mer ...	Type 2 : Matrices sols – Terres, sédiments boues, ...	Type 3 : Matrices biologiques – Végétaux, lait ⁽¹⁾ , faune, flore...	Type 4 : Aérosols sur filtre	Type 5 : Gaz air	Type 6 : Milieu ambiant (sol/air)	Type 7 : Denrées alimentaires pour contrôle sanitaire
.._01 (2)	Radionucléides émetteurs γ > 100 keV	1_01	2_01	3_01	4_01	5_01	-	7_01
.._02	Radionucléides émetteurs γ < 100 keV	1_02	2_02	3_02	4_02	5_02	-	7_02
.._03	Alpha global	1_03	-	-	4_03	-	-	-
.._04	Bêta global	1_04	-	-	4_04	-	-	-
.._05 (2)	³ H	1_05	2_05	3_05	-	5_05	-	-
.._06	¹⁴ C	1_06	2_06	3_06	-	5_06	-	-
.._07	⁹⁰ Sr/ ⁹⁰ Y	1_07	2_07	3_07	4_07	-	-	-
.._08	Autres émetteurs béta purs	1_08	2_08	3_08	-	-	-	-
.._09	Isotopes de U	1_09	2_09	3_09	4_09	-	-	-
.._10	Isotopes de Th	1_10	2_10	3_10	4_10	-	-	-
.._11	²²⁶ Ra + descendants	1_11	2_11	3_11	-	²²² Rn : 5_11	-	-
.._12	²²⁸ Ra + descendants	1_12	2_12	3_12	-	²²⁰ Rn : 5_12	-	-
.._13	Isotopes de Pu, Am, ...	1_13	2_13	3_13	4_13	-	-	-
.._14	Gaz halogénés	-	-	-	-	5_14	-	-
.._15	Gaz rares	-	-	-	-	5_15	-	-
.._16	Dosimétrie gamma	-	-	-	-	-	6_16	-
.._17	U pondéral	1_17	2_17	3_17	4_17	-	-	-

- A un domaine d'agrément : défini par le croisement d'un secteur d'activité, d'une catégorie de sources de rayonnements ionisants et d'éventuelles conditions limitatives (source : asn.fr)
 - **Le secteur « médical »** regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine préventive et curative, y compris les examens médico-légaux, à l'art dentaire, à la biologie médicale et à la recherche biomédicale ;
 - **Le secteur « vétérinaire »** regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine vétérinaire ;
 - **Le secteur « industrie et recherche »** regroupe les activités nucléaires, au sens de l'article L.1333-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des activités des secteurs « médical » et « vétérinaire ».

Sources et contributeurs de l'article

Référentiels et nomenclatures *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2285> *Contributeurs:* Bcommerce, Ca2coadmin

Nomenclatures : 1 Introduction *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1603> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Sollivier, 1 modifications anonymes

Nomenclatures : 1.1 Eléments de définition *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1606> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 1.2 Bonnes pratiques de gestion d'une nomenclature *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3303> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 2 Domaine Transverse *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1613> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Sollivier, 1 modifications anonymes

Nomenclatures : 2.1 Domaines et sous domaines scientifiques *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1616> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 2.2 Domaines applicatifs *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1619> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 2.2.1 Autres nomenclatures transverses *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1622> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 2.2.1.1 Nomenclatures des langues *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1625> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 2.2.1.2 Nomenclatures des pays *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1628> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3 Domaine Structuration et Activités de la Recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2083> *Contributeurs:* Ca2coadmin

Nomenclatures : 3.1 Répertoire National des Structures de Recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1981> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.2 Nomenclatures des catégories de structures de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1654> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.3 Nomenclatures partagées permettant de caractériser une structure de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1657> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.3.1 Type de structures de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1660> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.3.2 Site de rattachement de la structure de recherche - au sens contrat de site *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2166> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.3.3 Modes de gestion de la structure de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2094> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin

Nomenclatures : 3.3.4 Cycle de vie d'une structure de recherche - état et filiation *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3304> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 3.4 Opérateurs de recherche tutelles des unités de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1977> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.4.1 Immatriculation des opérateurs par la Base Centrale des Etablissements *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1674> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.5 Identifiant SIREN *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1679> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.6 Nomenclature des types d'activités d'une unité de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3306> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 3.6.1 Typologies EREFIN des activités d'une unité de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3305> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 3.6.2 Référentiel des activités dans la norme CERIF *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1689> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.7 Typologie de la recherche partenariale *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1692> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.8 Segmentation des types de partenaires *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1695> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.9 Répertoire des infrastructures de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1698> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.9.1 Nomenclatures permettant de caractériser une infrastructure de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1702> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.9.1.1 Secteur scientifique ou groupe de coordination *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1706> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.9.1.2 Types d'activité des infrastructures de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3307> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.10 Répertoire des Ecoles Doctorales *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1638> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.11 Répertoire des Collèges - instituts doctoraux *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2209> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.12 Référentiel des bibliothèques *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1645> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.13 Référentiel des pôles de compétitivité *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1648> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 3.14 Référentiel des alliances thématiques de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1651> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 4 Domaine Production de la structure de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1718> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Sollivier, 1 modifications anonymes

Nomenclatures : 4.1 Nomenclatures globales des types de produits issus des activités d'une unité de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3309> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

- Nomenclatures : 4.1.1 Nomenclature proposée par le groupe EREFIN** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1715> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.1.2 Nomenclature proposée par le HCERES dans le cadre de travaux relatifs à la liste de revues en SHS** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1721> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.1.3 Proposition de nomenclature alternative des types de produits de l'unité de recherche** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3308> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2 Nomenclatures propres à certains types de production de l'unité de recherche** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3312> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.1 Référentiel des thèses soutenues et des thèses en préparation** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1729> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.2 Nomenclatures et référentiels relatives aux publications** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1733> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.2.1 Référentiels des publications scientifiques** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1737> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.2.2 Référentiel des revues scientifiques** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1741> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.2.3 Nomenclatures relatives aux Publications** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1745> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.2.4 Nomenclatures relatives aux notices** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1748> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.2.5 Nomenclature des rôles des différents intervenants dans une publication** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1885> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.3 Nomenclature des Prix et distinctions** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1751> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 4.2.4 Référentiels et nomenclatures relatives aux brevets et marques** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1754> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5 Domaine Projets et appels à projets** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1757> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Sollivier, 1 modifications anonymes
- Nomenclatures : 5.1 Nomenclatures relatives aux programmes appels à projet et projets des programmes de financement européens - Horizon 2020** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2168> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.1 Nomenclature des différents PCRD** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1763> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.2 Nomenclature des piliers et thématiques du PRCD** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2003> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.3 Nomenclature CORDIS des types de financement** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1767> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.4 Nomenclature CORDIS des sujets de recherche** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1770> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.5 Nomenclature CORDIS des types d'entités impliquées** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3310> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.6 Identifiant CORDIS commun aux programmes appels à projets projets** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2221> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.7 Nomenclature CORDIS des programmes** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1782> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.8 Référentiel CORDIS des appels à projets** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1773> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.1.9 Référentiel CORDIS des projets** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1785> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.2 Référentiels et nomenclatures relatives aux programmes AAP et projets de l'ANR** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3313> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier
- Nomenclatures : 5.2.1 Nomenclatures associées aux programmes de financement de l'ANR** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3311> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier
- Nomenclatures : 5.2.2 Référentiel ANR des appels à projets génériques** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1794> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.2.2.1 Référentiel ANR des appels à projets spécifiques** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1797> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 5.2.3 Référentiel ANR des projets** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1987> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 6 Domaine Ressources** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1802> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Sollivier, 1 modifications anonymes
- Nomenclatures : 6.1 Référentiels et nomenclatures associées aux ressources humaines** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1805> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 6.1.1 Les référentiels liés aux personnes** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1808> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 6.1.1.1 Référentiel de personnels contractuels** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1811> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 6.1.1.2 Référentiels de personnes hébergés** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1814> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 6.1.1.3 Correspondances entre les différents types de personnels** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1819> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier
- Nomenclatures : 6.1.2 Les référentiels liés aux métiers et aux compétences** *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1822> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.2.1 Référentiel REME des emploi-types des personnels des agents statutaires du MENESR *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1825> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.2.2 REFERENS : référentiels des emploi-types des corps ITRF et ITA *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1828> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.2.3 Nomenclature du CNU des disciplines scientifiques *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1831> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.2.4 Référentiel des emplois des personnels des EPIC *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1834> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.3 Les identifiants de personnel *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1837> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.3.1 Identifiants des personnels dans l'établissement de rattachement *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3314> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 6.1.3.2 Identifiants de la personne en tant qu'auteur *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3315> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.2 Référentiels et nomenclatures associées aux moyens financiers *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1846> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.2.1 Nomenclature nationale permettant de catégoriser les budgets des établissements *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1849> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.2.2 Nomenclature nationale permettant de catégoriser les sources de financement d'une unité de recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=2056> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 6.2.3 Nomenclatures des programmes et actions LOLF relatifs à la recherche *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1855> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.2.4 Nomenclature des types de financement des doctorants *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1858> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.3 Référentiels et nomenclatures associés aux demandes d'agrément confinements et risques *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3317> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Nomenclatures : 6.3.1 Classification des substances chimiques *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1864> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.3.2 Nomenclature des niveaux de risques et de danger biologique *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1867> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.3.3 Nomenclature des niveaux de confinement *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=1870> *Contributeurs:* Ca2coadmin, Move page script, Sollivier

Nomenclatures : 6.3.4 Identifiant des agréments délivrés par l'ASN relatifs à la sûreté nucléaire et de la radioprotection *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?oldid=3316> *Contributeurs:* Bberrezaie, Ca2coadmin, Sollivier

Source des images, licences et contributeurs

Image:Ref-nomenclatures-partie-5-2-1-img1.png *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?title=Fichier:Ref-nomenclatures-partie-5-2-1-img1.png> *Licence:* inconnu
Contributeurs: Maintenance script

Image:Ref-nomenclatures-partie-6-2-2-img1.png *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?title=Fichier:Ref-nomenclatures-partie-6-2-2-img1.png> *Licence:* inconnu
Contributeurs: Maintenance script

Image:Ref-nomenclatures-partie-6-3-4-img1.jpg *Source:* <http://esr-wikis.adc.education.fr/ca2co/index.php?title=Fichier:Ref-nomenclatures-partie-6-3-4-img1.jpg> *Licence:* inconnu
Contributeurs: Maintenance script

Licence

Creative Commons paternité – non commercial – partage à l'identique
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>
